

Prévention Itinérance Jeunesse : Making the Prevention Shift in Québec



MtS NCE subvention #52222 - Certificat d'éthique: CERSC-2022-058-P



MAKING THE SHIFT ^{INC}

CREMIS
Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et
les pratiques alternatives
de citoyenneté



Canada 

Membres de l'équipe

Chercheure principale

Sue-Ann MacDonald

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Cochercheur·es

Céline Bellot

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Philippe-Benoit Côté

Professeur, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal

Tonino Esposito

Professeur, École de travail social, Université de Montréal

Catherine Flynn

Professeure, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi

Annie Fontaine

Professeure, École de travail social et de criminologie, Université Laval

Martin Goyette

Professeur, École nationale d'administration publique

Elisabeth Greissler

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Carolyne Grimard

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Coordination à la recherche

Béatrice Forget

Geneviève LeDorze-Cloutier

Rébecca Bouchard

Emmanuelle Khoury

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Edward Lee

Professeur, École de travail social, Université de Montréal

Jayne Malenfant

Professeur·e, Faculté d'éducation, Université McGill

Naomi Nichols

Professeure, Département de sociologie, Université Trent

Jacinthe Rivard

Professeure, École de travail social, Université de Montréal

Laurence Roy

Professeure, École de physiothérapie et d'ergothérapie, Université McGill

Christine Stich

Professeure, Département d'épidémiologie, de biostatistique et santé au travail, Université McGill

Membres de l'équipe

Jeunes cochercheur-es

Mégane Charron

Mélodie Cordeau

Yami Morin

Tommy Proulx-Roy

Geneviève Caron (expo)

Partenaires

Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ)

Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR)

Coalition Jeunes+

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)

CIUSSSMTL

Dans la rue

Musée des beaux-arts de Montréal

Regroupement des Auberges du cœur

Regroupement pour l'aide aux itinérants et aux itinérantes de Québec (RAIIQ)

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Réseau solidarité itinérance Québec (RSIQ)

Comment citer ce rapport :

MacDonald, S-A. et al. (2025). Prévention Itinérance Jeunesse:
Making the Prevention Shift in Québec. (URL)

REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche-action participative jeunesse sur la prévention de l'itinérance jeunesse n'aurait jamais pu voir le jour sans la précieuse contribution d'un grand nombre de personnes, dont l'engagement, la générosité et la confiance ont été essentiels à chaque étape du processus. C'est un projet qui « fait du bien » et qui permet de penser autrement l'itinérance jeunesse.

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement les jeunes cochercheur-es et participant-es, qui ont partagé leurs expériences, leurs idées, leurs espoirs et parfois leurs blessures, avec une sincérité et une force inspirante. Leur regard critique, leur créativité et leur volonté de changement ont profondément enrichi notre démarche. Ce projet leur doit son sens et son orientation. Aux jeunes cochercheur-es, notre projet a pris plusieurs détours (« les chemins droits n'existent pas! »), mais chaque tournure était une révélation qui a permis d'approfondir nos liens et nos apprentissages.

Nos plus vifs remerciements vont également aux organismes communautaires partenaires, aux travailleurs et aux travailleuses de rue, aux intervenant-es, qui ont cru en la pertinence de ce projet et nous ont soutenus avec ouverture et engagement. Votre ancrage dans les réalités du terrain a été une boussole précieuse pour construire une recherche vivante, ancrée et utile.

Nous remercions aussi les membres cochercheur-es et collaborateur-rices pour leur accompagnement rigoureux, leur bienveillance et leur contribution intellectuelle au fil des années! Leur écoute et leur soutien ont permis de maintenir l'équilibre entre exigence scientifique et respect des dynamiques participatives. Un remerciement tout particulier à Philippe-Benoit Côté pour ses nombreuses lectures et réécritures, tu as une clarté hors pair! Aux nombreuses étudiantes qui ont travaillé sur ce projet, nous vous remercions de l'engagement, du travail sérieux et rigoureux accompli et de l'accompagnement que vous avez pu offrir. Un gros merci à Béatrice Forget pour nous amener à la ligne d'arrivée avec patience et humour!

Enfin, nous soulignons le soutien financier et institutionnel de Making the Shift, CREMIS, Dans la Rue, et le Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux de l'Université de Montréal sans lesquels ce projet n'aurait pu se concrétiser.

Ce projet est le fruit d'un véritable travail collectif. Il s'inscrit dans une volonté commune de faire entendre la voix des jeunes, de valoriser leur savoir d'expérience, et de contribuer à bâtir des milieux de vie plus humains, plus inclusifs, et plus solidaires. À toustes, merci du fond du cœur.

Sue-Ann MacDonald

Table des matières

	Liste des sigles et des abréviations	1
	Résumé	2
	Un arbre pour comprendre la prévention de l'itinérance jeunesse	4
	Glossaire : dans la bouche des interviewé·es	7
	Introduction	9
1	Problématique	10
	1.1 Question de recherche et objectifs de recherche	13
2	Cadre conceptuel	14
	2.1 Les processus d'inclusion et d'exclusion sociale dans les structures	15
	2.2 L'empowerment et l'agentivité des jeunes	16
	2.3 Repenser les paradigmes de prévention	18
3	Approche méthodologique	20
	3.1 Formation du comité de jeunes cochercheur·es	21
	3.2 Les différentes phases du projet	22
4	Résultats	27
	4.1 Repenser la prévention de l'itinérance jeunesse	27
	4.1.1 Transformer la vision de l'itinérance jeunesse	28
	4.1.2 Développer des pratiques globales, concertées et adaptables aux réalités singulières	31

Table des matières

4.2 Prévenir la crise de citoyenneté en favorisant le pouvoir d’agir des jeunes	33
4.2.1 La rigidité dans les espaces sociaux fréquentés par les jeunes qui limite leur liberté	33
4.2.2 Des obstacles organisationnels qui limitent l’accès aux services chez les jeunes	36
4.2.3 Déployer des espaces sociaux qui soutiennent le pouvoir d’agir des jeunes	38
4.3 Prévenir la crise de connexion en consolidant des liens significatifs et des espaces de socialisation	43
4.3.1 Des ruptures sociales chez les jeunes provoquées par de l’intimidation, de la violence et de la discrimination	43
4.3.2 Consolider des liens significatifs et des espaces de socialisation pour les jeunes	46
4.4 Prévenir la crise existentielle en reconnaissant l’importance d’expérimenter et d’explorer chez les jeunes	49
4.4.1 Le No Future qui entache le désir des jeunes de s’impliquer dans un projet de société	49
4.4.2 Des espaces sociaux au sein desquels les jeunes ne se retrouvent pas et qui engendrent un désengagement social	51
4.4.3 Le besoin d’expérimenter et d’explorer pour se construire	53
Discussion	55
5.1 Les liens sociaux comme point de ralliement	55
5.2 Les jeunes : les voix du futur et du présent	59
Conclusion	61
Références	65
Annexe 1 - Tableau de la recension des écrits	82
Annexe 2 – Tableau des résultats PIJ	91

Liste des sigles et des abréviations

ATTRueQ	Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec
DPJ	Directeur de la protection de la jeunesse
MBAM	Musée des beaux-arts de Montréal
PANDC	Personne autochtones, noires et de couleur
PIJ	Prévention itinérance jeunesse
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RAIIQ	Regroupement pour l'aide aux itinérants et aux itinérantes de Québec
RAPJ	Recherche-action participative jeunesse
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux

Résumé

À ce jour, les principales interventions mises en place pour lutter contre l'itinérance jeunesse s'organisent surtout autour d'une logique d'urgence. Si plusieurs études pointent vers un virage préventif pour lutter contre l'itinérance, peu de mesures préventives visant spécifiquement les jeunes sont proposées. Afin de répondre à cette lacune, le projet s'est orienté autour de la question suivante : que savons-nous de la prévention de l'itinérance chez les jeunes au Québec et que reste-t-il à savoir? Nous avons dès lors mobilisé une approche citoyenne ascendante de recherche-action participative jeunesse (RAPJ, Cammarota et Fine, 2008) pour mieux comprendre les pratiques, les connaissances et les politiques en matière d'intervention précoce et de prévention de l'itinérance chez les jeunes. Une partie de ce travail a été consacrée à mettre sur pied un réseau québécois de cochercheur·es académiques, de jeunes cochercheur·es avec savoir expérientiel et de collaborateur·rices provenant des milieux de pratique afin de mobiliser les différentes formes de savoirs sur la prévention de l'itinérance jeunesse.

2

Ce projet s'est alors inscrit dans une visée de collaboration entre les partenaires et les acteur·rices mobilisé·es autour des enjeux reliés à l'itinérance jeunesse afin de propager une lecture préventive de ce phénomène. La méthodologie s'est organisée autour de différentes stratégies de collecte de données, soit des groupes de discussion avec des praticien·nes (N= 34) et des entretiens individuels avec des jeunes (N=5). De plus, des activités comme des méthodes d'engagement artistique ont été menées par les jeunes et un processus itératif d'analyse des données a accompagné chaque étape de la recherche.

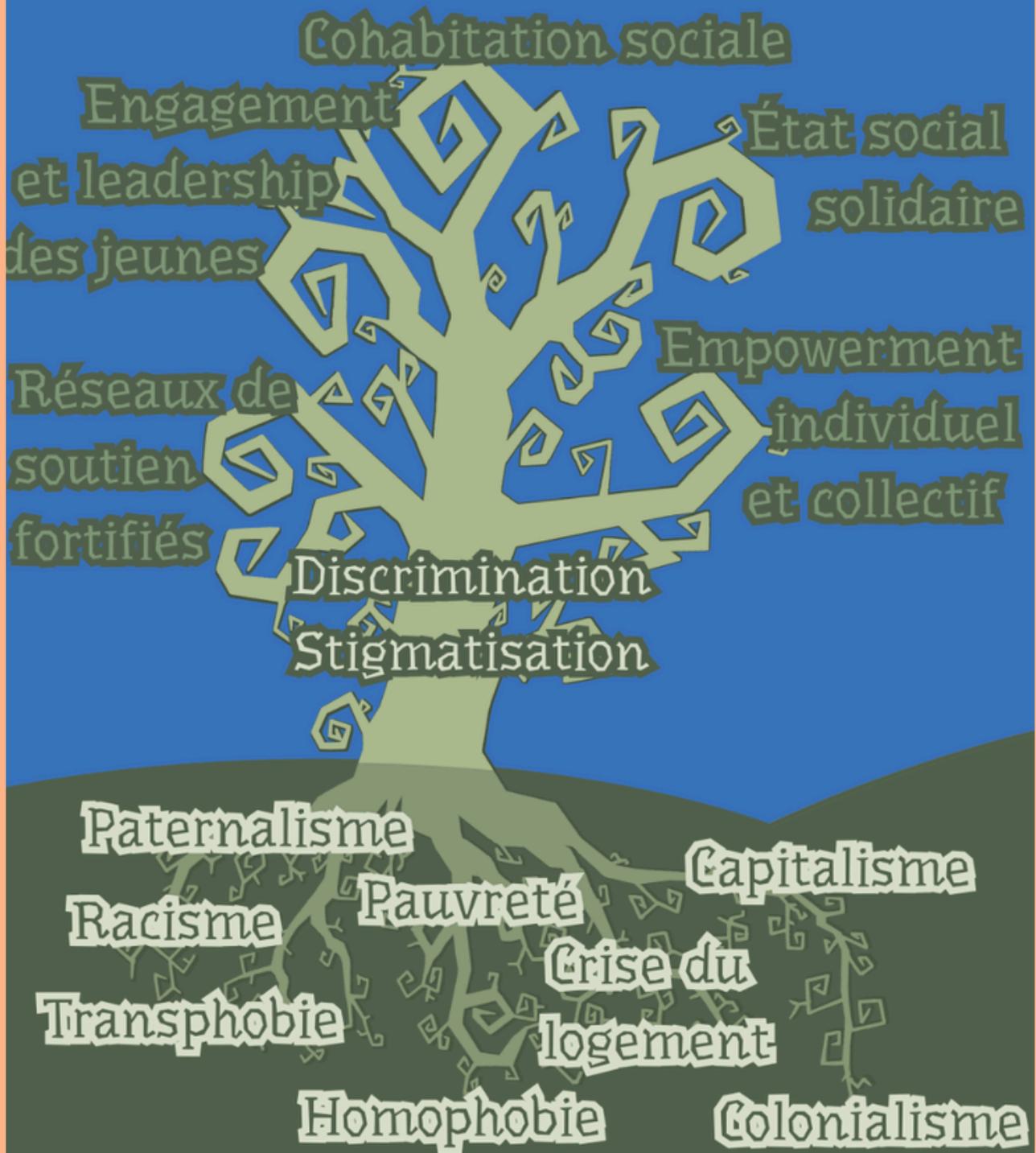
Résumé

Nous avons découvert que les cadres de santé publique actuels pour penser la prévention de l'itinérance jeunesse présentent des lacunes importantes quant aux enjeux structurels et systémiques, surtout en matière de précarité et en ce qui concerne les points de bascule lors des transitions. L'analyse des données a levé le voile sur trois formes de crises, que nous avons identifiées comme étant le « triple C », qui explique les points de bascule vers l'itinérance: une crise de citoyenneté, une crise de connexion et une crise existentielle. Ce triple C révèle une distance grandissante entre les jeunes et la société dans laquelle ils évoluent, ce qui vient expliquer en partie leur passage à l'itinérance. Alors que le lien entre l'itinérance et la désaffiliation sociale est déjà bien établi (MacDonald et al., 2020), une piste prometteuse de ce projet est de se questionner quant aux moyens qui peuvent être déployés pour collectivement travailler sur l'affiliation sociale des jeunes et, de cette manière, prévenir leur passage vers l'itinérance. Or, les voix des jeunes sont trop souvent réduites au silence dans la recherche et ignorées par les politiques publiques, ce qui ne fait que limiter leur capacité d'intégration dans la société. Les résultats de ce projet soulignent la nécessité de repenser la prévention de l'itinérance jeunesse en considérant les jeunes comme des citoyen·nes à part entière qui ont des préoccupations légitimes au sujet de leur présent et de leur futur.

Un arbre pour comprendre la prévention de l'itinérance jeunesse

Une des premières activités menées avec le groupe de jeunes cochercheur·es PIJ visait à amorcer une discussion sur la prévention de l'itinérance et, plus précisément, sur les différentes compréhensions de cet enjeu. L'idée était surtout de mettre la table et d'entrevoir les différents horizons qui pouvaient guider les multiples étapes de ce projet de recherche. Au cours des discussions, les jeunes ont puisé dans leurs savoirs expérientiels et ont fait appel au sens qu'ils donnent à leur vécu pour relever des pistes prometteuses qui permettront d'agir en amont sur le phénomène de l'itinérance jeunesse. Afin de mobiliser toutes ces idées, nous avons décidé de miser sur une représentation artistique. L'arbre a été choisi en raison de ses nombreux symboles : ses racines peuvent représenter les causes profondes à prévenir (p. ex., la pauvreté familiale, les violences, les formes d'oppression, etc.), le tronc peut évoquer la solidité et la robustesse des enjeux (p. ex., absence de réseau, déficit de services adaptés pour les jeunes et d'intervention précoce en milieu scolaire, etc. qui se trouvent au cœur de la problématique et finalement, les branches et les feuilles peuvent dépeindre les pistes de prévention et les impacts recherchés (p. ex., renforcement des liens familiaux et sociaux, accès facilité à des services de santé mentale, logement abordable et adapté, renforcement du pouvoir d'agir, etc.). Globalement, l'arbre permet, grâce à sa structure complexe, de mettre en lumière les différents éléments qui s'enchevêtrent au sein de la problématique de l'itinérance jeunesse, et ce, tout en levant le voile sur des pistes à considérer afin de la prévenir.

PRÉVENTION ITINÉRANCE JEUNESSE



Il importe de mentionner que les éléments qui figurent dans cet arbre ne brosse pas un portrait exhaustif de la prévention de l'itinérance jeunesse. Cette image cherche plutôt à mettre de l'avant certaines pistes et certains enjeux qui ont nourri de nombreuses discussions et réflexions au sein de l'équipe de recherche. Nous profitons aussi de ce moment pour joindre quelques citations tirées des rencontres et des échanges avec les jeunes cochercheur·es PIJ :

“

La prévention de l'itinérance veut dire quelque chose de différent selon les situations. On fait de la prévention différemment si un jeune est dans la rue par quête d'identité, ou parce qu'il n'a pas d'autre choix pour sa survie.

Prévenir que des expériences s'aggravent ou perdurent dans le temps. Certaines choses sont inévitables (ex. hiver, froid). Il faut agir sur celles-ci.

Le moins longtemps un jeune reste dans la rue, le moins de chance iel a d'y retourner.

La prévention c'est aussi de faire de la sensibilisation au sein de la population. Pour réduire les préjugés et les discriminations dont sont victimes les jeunes. Pour faire de l'éducation, pour que les gens comprennent que l'itinérance jeunesse est un phénomène qui existe, et que c'est possible d'aller chercher de l'aide si cela arrive. Pour faire en sorte que les liens sociaux soient plus solides, qu'on puisse s'entraider entre nous, ne pas se juger.

Prévenir avant de guérir, mais aussi prévenir que des expériences s'aggravent ou perdurent.

La prévention c'est d'avoir des services accessibles, abordables, flexibles, humains, qui ressemblent aux jeunes, qui favorisent leur autodétermination et leur autonomie légale ou financière.

La prévention c'est d'offrir à tous les jeunes la possibilité de faire des apprentissages de la vie. Expérimenter, en apprendre sur les émotions, les valeurs, se développer eux-mêmes. D'offrir des espaces qui permettent de faire ces apprentissages-là, parce que ce n'est pas dans toutes les familles que c'est possible.

La prévention demande de s'intéresser aux besoins et réalités des jeunes avant qu'ils ne soient dans la rue. De manière globale, il faut soutenir tous les jeunes sans prendre pour acquis la présence ou l'absence de besoins. L'itinérance, ou la possibilité d'être dans une situation d'itinérance, ce n'est pas une tenue! Ça ne se voit pas. Donc, en essayant de cibler des actions de prévention de l'itinérance, on laisse forcément des jeunes de côté.

On s'imagine un arbre malade qu'on essaye de soigner en prenant soin de ses branches, mais, dans le fond c'est les racines qui sont pourries. La prévention c'est d'aller regarder ce qui se passe au niveau des racines.

La prévention c'est valoriser et reconnaître les métiers de relation d'aide, faire en sorte que les personnes qui les pratiquent soient bien et aient des bonnes conditions de travail. De s'assurer que les intervenant·es aient la possibilité de créer des liens à long terme avec les jeunes. Qu'iels puissent être là pour les jeunes quand iels en ont de besoin.

”

Glossaire : dans la bouche des interviewé·es

Dans le cadre de la collecte de données PIJ, des entrevues ont été menées avec des jeunes qui ont connu une situation d'itinérance ou de précarité afin de parfaire les connaissances en matière de prévention de l'itinérance jeunesse. Considéré·es comme des experts de leur vécu, l'analyse de leurs témoignages a permis de générer des recommandations, mais surtout leurs propos ont servi de fenêtres sur leur monde, sur les expériences et sur leurs représentations de l'itinérance et la société dans laquelle elle se vit. Leur savoir expérientiel est mobilisé ici à la manière d'un glossaire dans lequel ce sont leurs définitions qui sont mises de l'avant et qui, pour l'instant de ce rapport, servent de vérités.

Autorité : quelque chose avec lequel on a de la misère; se sentir enfermé dans les règles

Centre jeunesse : lieu où tu n'as pas de liberté

Centre de réadaptation : même principe que la prison, mais en plus sécuritaire

COVID : situation qui a amené de la démotivation

Corps : c'est à moi, ce n'est pas les affaires du gouvernement

Criminalité : c'est un antisystème, tant que le système n'ira pas, l'antisystème va exister

Instabilité résidentielle : ça compte tu pour de l'instabilité résidentielle si on l'a vécue quand on était jeune?

Isolement : période où on peut travailler sur soi, c'est le contraire d'être en interaction sociale où on n'est jamais seul c'est dur de se replier sur soi pis de travailler, d'analyser

Itinérance : situation où on apprend à vivre avec peu

Glossaire : dans la bouche des interviewé·es

Jeune adulte : c'est quand tout devient cher et ambigu

Montréal : ville où je savais qu'il y'avait des places pour moi

Parents : sont censés être le monde qui te protège, mais des fois c'est le contraire

Plan : avoir un plan c'est agir, pousser la roue dans le bon sens

Prévention de l'itinérance jeunesse : s'entraider plus, pis pas virer fou à cause de l'argent

Travailleurs de rue : meilleure aide reçue

Trouble de personnalité limite : « ils m'ont fait ce diagnostic-là quand j'étais péte donc c'est tu vrai? »

Santé mentale : zone au Québec où y'a pas grand-chose

Société québécoise : y'a trop de condos et pas assez de ressources pour les jeunes

Stabilité : vient quand on a plus de vacances

Voisins : personnes qui ne trippent pas sur les jeunes

Introduction

Ce projet est né d'une équipe de chercheur-es, de collaborateur-rices et de jeunes qui s'intéressent à la question de l'itinérance et d'une volonté de promouvoir un changement de paradigme pour penser la place de la prévention chez les jeunes en situation d'itinérance. À ce jour, les principales interventions mises en place pour lutter contre l'itinérance jeunesse s'organisent surtout autour d'une logique d'urgence. Si plusieurs études pointent vers un virage préventif pour lutter contre l'itinérance (Gaetz et al., 2018; Fitzpatrick et al., 2021 ; Schwan et al., 2018), peu de mesures préventives visant spécifiquement les jeunes sont proposées. Afin de répondre à cette lacune, le projet s'est orienté autour de la question suivante : que savons-nous de la prévention de l'itinérance chez les jeunes au Québec et que reste-t-il à savoir? Dans les dernières années, plusieurs cadres de prévention de l'itinérance ont été développés à l'international et au fédéral (Gaetz et al., 2018; Fitzpatrick et al., 2021; Schwan et al., 2018). Mais, qu'est-ce que signifie la prévention de l'itinérance au Québec en termes de pratiques et de visions? Une partie de ce travail a été consacrée à mettre sur pied un réseau québécois de cochercheur-es académiques, de jeunes cochercheur-es avec savoir expérientiel et de collaborateur-rices provenant des milieux de pratique afin de mobiliser les différentes formes de savoirs sur la prévention de l'itinérance jeunesse. Le développement de la Coalition Jeunes+¹, créée en 2018 à l'initiative de l'organisme Dans la rue, a permis à ce projet de se déployer avec différents groupes de personnes concernées, comme des jeunes, des chercheur-es, des regroupements et des organismes communautaires. La Coalition Jeunes+ est une mobilisation concertée et coconstruite fondée sur le respect et la promotion des droits des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'itinérance jeunesse. Le projet PIJ (Prévention itinérance jeunesse) a contribué à accroître l'engagement de la Coalitions Jeunes+ en utilisant une méthode scientifique pour analyser et éclairer ce phénomène avec des acteur-rices directement concerné-es.

¹ <https://www.jeunesplus.ca/>

1. Problématique

L'itinérance est un phénomène complexe et multidimensionnel qui ne possède pas de définition unique et généralisée. Pour ce qui est de l'itinérance jeunesse, une définition canadienne considère ce phénomène comme « la situation et [...] l'expérience que connaissent des jeunes âgés entre 13 et 24 ans qui vivent indépendamment de leurs parents et/ou gardiens et qui n'ont pas les moyens ni la capacité d'acquérir une résidence stable, sécuritaire et permanente » (Canadian Observatory on Homelessness [COH], 2016, p.1). La définition formulée par le Regroupement pour l'aide aux itinérants et aux itinérantes de Québec (RAIIQ) ajoute aussi à la compréhension du phénomène les notions de quête identitaire et de recherche d'indépendance pour spécifier les réalités spécifiques des jeunes:

L'itinérance jeunesse désigne une situation de désaffiliation sociale et d'instabilité résidentielle que connaissent des jeunes âgés environ entre 12 et 30 ans. Vécue à l'heure d'une quête identitaire et d'une recherche d'indépendance, cette situation se caractérise souvent par l'expérimentation d'allers-retours entre le domicile et la rue ainsi que par diverses formes de prises de risque adoptées par les jeunes pour répondre à leurs besoins ou donner du sens à leur expérience. (RAIIQ, 2019)

1
0

La Coalition Jeunes+ complète cette définition en ajoutant que :

l'itinérance est un état (être en mode survie, ou «quand le dehors, c'est chez toi»), un mode de vie et parfois un choix (pour vivre hors de règlements ou d'une société qui exclut), manifestant une ultime liberté. Les parcours sont très variés et il n'existe pas de profil type. Une clé permettant de mieux comprendre le phénomène d'itinérance réside également dans la théorisation de la rupture des liens, associée par exemple à une privation de réponse à des besoins fondamentaux et à des dénis de reconnaissance des droits et de la valeur de son existence. (Coalition Jeunes+, 2025)

L'ensemble de ces définitions révèle que l'itinérance chez les jeunes est une expérience hétérogène, marquée par la précarité économique et l'instabilité résidentielle, mais aussi par des changements développementaux considérables (MacDonald et al., 2020). Si la situation d'itinérance est généralement difficile et stressante pour les jeunes, elle peut aussi être vécue, dans certains cas, comme une expérience d'exploration et d'émancipation, de prises de risque dans leur quête identitaire et de recherche d'indépendance vers la transition à la vie adulte (Bellot, 2005; Colombo, 2015; MacDonald et Roebuck, 2018; Parazelli, 2002).

Cette conception de l'itinérance jeunesse demande le déploiement de multiples formes d'intervention afin de pallier la complexité de ce phénomène. Or, les principales interventions mises en place à ce jour pour lutter contre l'itinérance jeunesse s'organisent surtout autour d'une logique d'urgence et de cloisonnement (Gaetz et Dej, 2017). Des études indiquent que l'itinérance des jeunes est marquée par une multitude de facteurs et par des systèmes qui se croisent et qui façonnent leurs trajectoires. Cette réalité complexe nécessite des stratégies intersectionnelles (Collins et Bilge, 2016 ; Zufferey, 2017) et intersectorielles (MacDonald et al., 2020), ainsi qu'une reconnaissance profonde de l'adaptabilité et de la résilience des jeunes (MacDonald et Roebuck, 2018). Cette résilience s'applique particulièrement aux jeunes autochtones en situation d'itinérance qui ont perdu leur communauté, leurs relations et leur héritage culturel, et ce, tout en étant confrontés à des pratiques colonisatrices qui renforcent leur exclusion (Thistle, 2017).

Malgré une politique provinciale interministérielle et une succession de plans d'action, peu de mesures préventives visant spécifiquement l'itinérance chez les jeunes ont été proposées. Plus précisément, le Plan d'action jeunesse 2021-2024 (Gouvernement du Québec, 2021b) et la Politique québécoise de la jeunesse 2030 (Gouvernement du Québec, 2016) ne font pas mention de l'itinérance. De plus, lorsque les plans d'action ou les politiques gouvernementales mentionnent cet enjeu, ils proposent surtout des mesures curatives et mettent l'accent sur des indicateurs quantitatifs pour évaluer leur portée. Les interventions suggérées sont principalement orientées autour de l'intégration au marché du travail et de la domiciliation (Gouvernement du Québec, 2021a). Dans le cadre du projet PIJ nous avons aussi considéré la prévention selon cette définition canadienne :

les politiques, les pratiques et les interventions qui réduisent les probabilités qu'une personne connaisse une situation d'itinérance. Cela implique aussi de fournir aux personnes qui ont vécu une situation d'itinérance les ressources et le soutien nécessaires pour encourager leur stabilité résidentielle, leur intégration et leur inclusion sociale pour, ultimement, réduire le risque que la situation d'itinérance devienne récurrente. (traduction libre de Gaetz et Dej, 2017, p.35)

Au Québec, il est de plus en plus reconnu qu'un virage préventif est nécessaire pour mettre un terme au flux de jeunes en situation d'itinérance provenant des systèmes publics (ex.: protection de l'enfance, patients hospitalisés en santé mentale, centres de réhabilitation/détention) (Goyette et al., 2019 ; Nichols, 2014). Néanmoins, des recherches sont encore nécessaires pour mettre en évidence les fragilités spécifiques et les dimensions croisées qui augmentent le risque d'itinérance afin d'identifier les pratiques, les politiques et les lois (santé et services sociaux, protection de la jeunesse, justice pour les jeunes) qui peuvent la prévenir. À notre connaissance, il n'existe aucune équipe de recherche qui documente l'itinérance des jeunes au Québec dans une perspective de prévention et dans l'optique d'intégrer des stratégies d'engagement des jeunes et d'équité. De plus, il n'existe pas de cadre général systématique, analytique et équitable qui permet de comprendre la prévention, et ce, en considérant les spécificités du paysage socioculturel québécois.

L'objectif de ce projet était de « relier les points » entre les membres du projet PIJ afin d'élaborer un portrait détaillé des politiques, des pratiques, des connaissances et des lacunes en matière de prévention au Québec, tout en s'appuyant sur une stratégie de RAPJ (Cammara et Fine, 2008). Une telle stratégie visait à mettre en valeur les perspectives, le leadership et l'autonomisation des jeunes. En effet, les voix des jeunes sont trop souvent réduites au silence dans la recherche et ignorées par les politiques créées qui affectent directement la vie des jeunes en situation d'itinérance. Cela est encore plus vrai pour les groupes qui sont historiquement marginalisés et pourtant surreprésentés dans l'itinérance, comme les personnes autochtones, les personnes racisées, les communautés 2SLGBTQIA+, etc. En ce sens, la démarche de ce projet portait la volonté d'inverser cette relation de pouvoir en envisageant une structure ascendante. Plus précisément, la stratégie RAPJ choisie a encouragé la diversité et a permis de déployer une lentille intersectionnelle qui expose les formes d'oppression croisées liées, entre autres, à la race, à la classe, à la capacité et au genre.

1.1 Question de recherche et objectifs de recherche

Le projet PIJ s'est inspiré du Cadre canadien de prévention et de la recherche internationale sur la prévention. Il s'est engagé dans un processus itératif de recherche dans le but de combler les lacunes en matière de prévention au Québec. Le projet PIJ a posé la question suivante : **que savons-nous de la prévention de l'itinérance chez les jeunes au Québec et que reste-t-il à savoir?** Ainsi, son objectif ultime était de comprendre ce que la prévention de l'itinérance jeunesse représente pour les réalités québécoises. Plus précisément, le projet PIJ s'est articulé autour de quatre objectifs complémentaires :

1. **Synthétiser** ce qui est actuellement connu sur les trajectoires et les points de bascule menant à l'itinérance chez les jeunes au Québec
2. **Appréhender les pratiques les plus prometteuses** d'intervention précoce et de prévention, incluant les politiques et lois, qui permettent de réduire et prévenir l'itinérance chez les jeunes dans les contextes ruraux et urbains du Québec
3. **Mobiliser les connaissances locales** (pratiques, politiques, théories) sur la prévention de l'itinérance chez lesjeunes
4. **Identifier les priorités** en matière de recherche, de pratiques et de politiques afin d'appuyer la mobilisation des perspectives axées sur la prévention à partir d'une stratégie de recherche-action participative jeunesse (RAPJ)

2. Cadre conceptuel

Afin d'analyser les données récoltées dans le cadre de ce projet, nous avons élaboré un cadre conceptuel qui regroupe différents éléments jugés pertinents pour comprendre l'itinérance jeunesse et la manière dont ce phénomène complexe peut être prévenu. Plus précisément, ce cadre s'oriente autour de concepts qui permettent de rendre compte des dynamiques structurelles, systémiques, relationnelles et individuelles qui influencent les trajectoires des jeunes en situation d'itinérance. Par ailleurs, ce cadre considère les différents espaces sociaux que traversent les jeunes, ainsi que les mécanismes d'inclusion et d'exclusion qui peuvent contraindre ou favoriser leur émancipation. Dans cette optique, le concept d'empowerment, lorsque relié au phénomène de l'itinérance jeunesse, peut offrir des lunettes théoriques qui misent sur le rôle actif des jeunes et sur les barrières qui peuvent parfois freiner leur capacité d'agir sur leur environnement. Finalement, nous développerons un cadre conceptuel sur la prévention de l'itinérance jeunesse en tenant compte des lignes directrices de notre démarche et en effectuant une triangulation des données qui ont été récoltées.



2.1 Les processus d'inclusion et d'exclusion sociale dans les structures

L'inclusion et l'exclusion sociale sont des dynamiques qui sont non seulement fortement étudiées par la littérature scientifique pour tenter de comprendre les mises à l'écart et l'intégration de certains groupes sociaux, mais aussi pour comprendre comment la structure sociale influence ces mécanismes (Duvoux, 2009; Karsz, 2004; Lenoir, 1974). Dans le champ des études sur l'itinérance, l'inclusion sociale a tendance à être associée aux processus de sortie de rue et de réinsertion dans la société. Cela se situe surtout à un niveau organisationnel (se manifeste en programmes d'intervention sociale) alors que l'exclusion sociale est associée au processus de vie à la rue en lui-même (donc davantage investie théoriquement pour comprendre le basculement et le maintien en itinérance). Or, le caractère indéfini ou mouvant de ces dynamiques fait en sorte que ces deux notions sont perçues comme des notions « fourre-tout » qui permettent à la fois de saisir certains groupes et certaines dynamiques, mais pourraient aussi saisir quasi tous les groupes sociaux et toutes les dynamiques sociales si l'on déplace la focale de départ (Élias et Scotson, 1997; Soulet, 1998; Roy, 2008). C'est à partir de ce point de départ qu'il faut comprendre ces notions : à partir de quel « endroit » définissons-nous les frontières qui signifient une mise à l'écart ? Comment définissons-nous ce qui permet d'intégrer ou de réintégrer le groupe dont des individus sont exclus ? Et surtout, à quel groupe faisons-nous référence ?

1
5

Élias et Scotson (1997), ainsi que Becker (1985) placent les relations de pouvoir au cœur de ces dynamiques normalisantes. Les personnes qui détiennent le pouvoir forment un groupe dominant et ont la capacité d'imposer des normes sociales et celles qui n'adhèrent pas à ces normes sont mises à l'écart. Les institutions sociales (école, famille, travail, religion, sport) exercent une influence considérable sur cette dynamique, car elles transmettent un ensemble de pratiques, de perceptions et d'expressions qui permettent de s'adapter à la société et de renforcer certaines tendances normatives (Ansart, 1999; Fricker, 2005). Or cette normalisation imposée est de plus en plus remise en question par la société aujourd'hui, au nom de l'individualité et d'un « ras-le-bol » de la tyrannie de la majorité (de Tocqueville, 2010; Dubet, 2002). Ce que cette littérature nous permet toutefois de voir c'est que des interactions sociales demeurent teintées par la négative et la stigmatisation, que malgré le ras-le-bol des normes sociales imposées à propos de l'individualité, certaines personnes n'arrivent pas à s'accomplir socialement, ne sont pas reconnues comme des citoyennes à part entière et certaines dynamiques de pouvoir demeurent toujours présentes, les mises à l'écart aussi. En revanche, la voix de certains individus mis à l'écart est maintenant entendue, des actions sont prises et des espaces de revendication se déploient de plus en plus.

2.2 L'empowerment et l'agentivité des jeunes

Le concept d'empowerment a fait l'objet de nombreuses définitions et dans un contexte d'intervention, il peut parfois représenter un processus complexe ou un objectif flou et inconnu (Bourbonnais et Parazelli, 2018). Or, dans le contexte de cette recherche, il a été retenu afin de mettre en lumière le manque de contrôle que les jeunes perçoivent face à leur réalité, soit un enjeu qui est fréquemment reflété dans les recherches qui s'intéressent à la réalité des personnes en situation d'itinérance et des personnes concernées par cet enjeu (Goyette et al., 2016 ; Côté et al., 2020). Dans un contexte d'intervention, le manque de choix offerts aux personnes en situation d'itinérance entraîne parfois une perte de confiance envers les institutions qui mène les personnes à adopter des stratégies de non-recours (MacDonald et Côté, 2021). De plus, l'empowerment est un élément important puisqu'il fait partie du processus de transition vers la vie adulte et qu'il permet de nourrir la quête de sens des personnes concernées (Goyette et al., 2016; Parsell et Clarke, 2019). En effet, alors que les jeunes ont parfois tendance à ne pas être considérés aptes à prendre des décisions justes et licites, il importe pour iels de naviguer au sein d'espaces et de contextes qui leur permettent d'exercer leur autonomie, et ce, surtout alors que cette période de leur vie est souvent truffée de moments marquants qui ont une incidence sur leur construction identitaire et sur leur réalisation de soi (Binet, Lambert et Molgat, 2024; MacDonald et Roebuck, 2018).

De surcroît, le concept d'empowerment, bien que souvent mobilisé dans les écrits scientifiques et professionnels, mérite d'être nuancé. En effet, il importe de souligner les dimensions structurelles et systémiques qui peuvent entraver le pouvoir d'agir des personnes en situation d'itinérance (MacDonald et Côté, 2021). Parmi celles-ci figurent la crise du logement, la complexité des mécanismes bureaucratique et les diverses formes de stigmatisation qui, ensemble, ont pour effet de limiter les possibilités d'émancipation et d'affranchissement qui s'offrent aux personnes en situation d'itinérance. Ainsi, les espaces qu'elles ont pour développer leur pouvoir d'agir sont, d'entrée de jeu, limités en raison des barrières auxquelles elles se heurtent tant sur le plan relationnel ou social que sur les plans systémiques et structurels (Grimard et Greissler, 2024).

Lorsque ces éléments ne sont pas considérés, une logique d'autonomisation risque d'être mise de l'avant et celle-ci se voit drastiquement imbriquée dans des discours de responsabilisation individuelle (Côté et al., 2020). Parallèlement, une telle vision tend à encadrer la manière dont l'empowerment se déploie en axant ce processus sur une finalité qui répond à des normes sociales rigides (Bourbonnais et Parazelli, 2018 ; Grimard et Greissler, 2024). Ainsi, les personnes sont appelées à développer leur pouvoir d'agir, et ce, afin d'adopter un fonctionnement qui répond aux critères de performance véhiculés au sein de la société (Bourbonnais et Parazelli, 2018)

Malgré ces limites, de plus en plus d'espaces sociaux de type « nothing about us without us » se déploient aujourd'hui, plaçant l'agentivité des individus perçus ou construits comme vulnérables au centre de l'équation (Garrau, 2021). Les espaces sociaux ou mondes sociaux sont des lieux hors du temps et hors de la géographie, où peuvent se développer des interactions basées sur la réciprocité, la coopération et permettre la création de liens sociaux basés sur la solidarité (Cefaï, 2015; Guay et Drago, 2023). Pour les jeunes en situation d'itinérance ou de précarité, cet aspect est crucial, puisque les relations qu'ils tissent peuvent constituer des sources importantes de soutien, qui favorisent leur réalisation de soi et l'atteinte du projet de vie dans lequel ils peuvent s'épanouir (Binet, Lambert et Molgat, 2024). Si la structure sociale est encore fortement influencée par les rapports de pouvoir et la positionnalité sociale, il n'en demeure pas moins que différentes formes de contestation peuvent se tenir dans divers espaces sociaux (Bourdieu, 1993; Lefebvre, 2000). En ce qui concerne les jeunes, leur développement est souvent associé à l'atteinte d'une forme de stabilité, qui s'accorde aux normes sociales construites en matière, par exemple, de logement, d'éducation ou d'emploi (Binet, Lambert et Molgat, 2024). Dans cette optique, leur transition vers la vie adulte est soumise à une logique de responsabilisation quant à leur capacité de répondre aux attentes fixées au sein de différents espaces sociaux. Cela peut susciter un sentiment d'ambivalence chez les jeunes, puisque leurs aspirations, leurs besoins et leurs désirs des jeunes ne sont pas nécessairement toujours en accord avec les normes sociales véhiculées (Binet, Lambert et Molgat, 2024). Ce rapport s'efforcera ainsi de tenir compte de tous ces éléments, et ce, tout en tentant de nourrir un espoir naissant qui porte sur des questions qui préoccupent les jeunes.

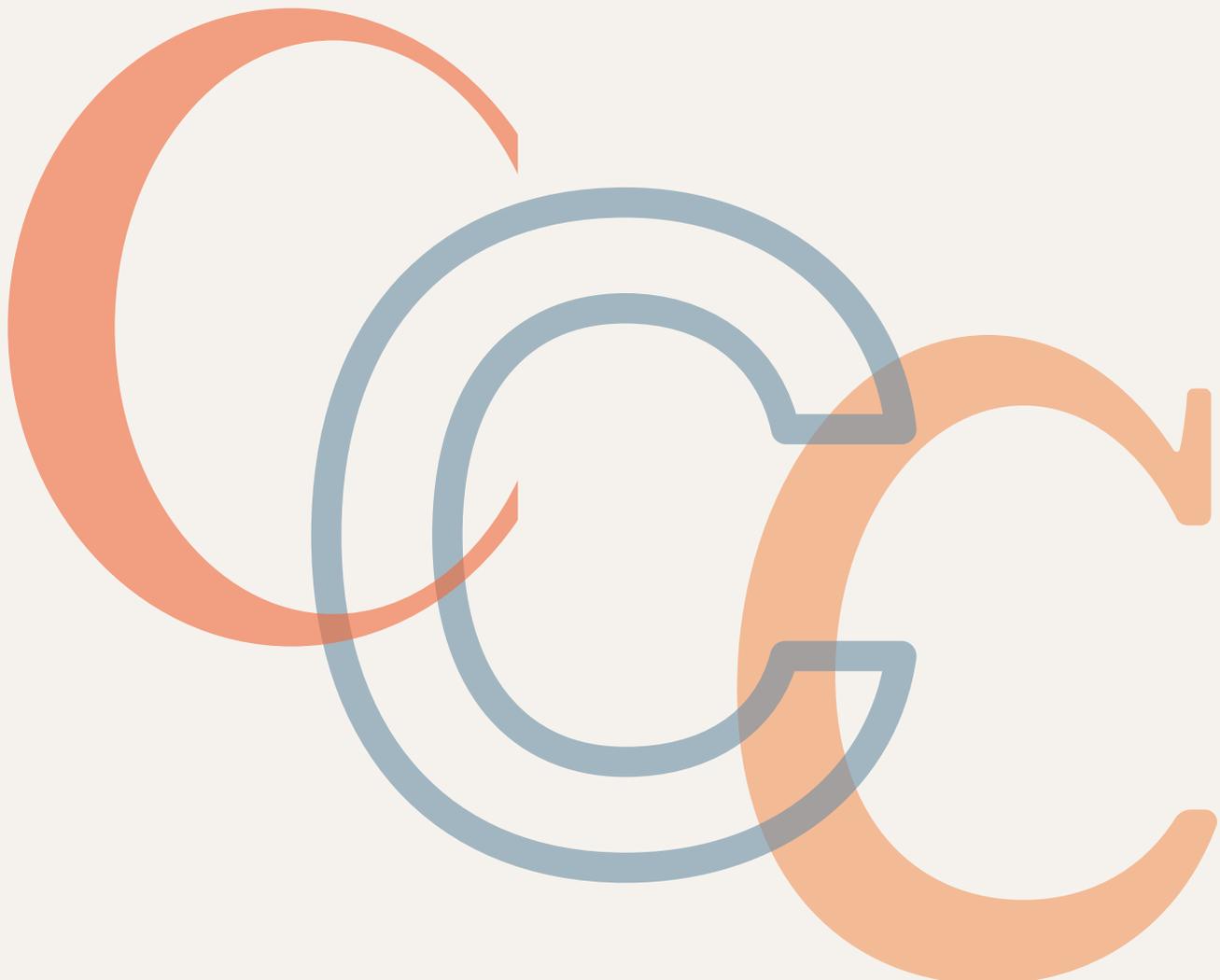
2.3 Repenser les paradigmes de prévention

Les cadres de santé publique actuels pour penser la prévention de l'itinérance jeunesse présentent des lacunes importantes quant aux enjeux structurels et systémiques, surtout en matière de précarité et de points de bascule lors des transitions. De plus, ce modèle ne rend pas compte des enjeux et des spécificités reliés à l'itinérance jeunesse. Une typologie proposée par Gaetz et al. (2018) conceptualise la prévention comme une feuille de route (roadmap) qui comprend cinq dimensions, soit la prévention structurelle, la prévention systémique, l'intervention précoce, la prévention des expulsions et la stabilisation du logement. Ces dernières sont traversées par un principe d'obligation d'aider (duty to assist) qui, ultimement, permettrait de mettre fin à l'itinérance chez les jeunes. Fitzpatrick et al. (2021) ont élaboré une typologie en réponse à celle de Gaetz et al. (2018). Celle-ci comprend cinq étapes : la prévention universelle, la prévention en amont, la prévention en situation de crise, la prévention d'urgence et la prévention destinée aux situations d'itinérance fréquentes. Les données PIJ révèlent certaines lacunes dans ces deux modèles et cela fait en sorte qu'ils ne peuvent être intégralement utilisés dans le contexte québécois. Notamment, ces typologies adoptent une vision linéaire de la prévention qui, selon les données PIJ, ne reflète pas la diversité et le caractère fluide et itératif des parcours des jeunes.

1
8

Plus précisément, l'analyse des données PIJ rend compte de trois formes de crises, que nous avons identifiées comme étant **le « triple C » : une crise de citoyenneté, une crise de connexion et une crise existentielle**. Ces trois formes de crises mettent en lumière les ruptures sociales auxquelles les jeunes font face. La crise de citoyenneté concerne le déni des droits des jeunes, ainsi que les normes sociales et les règles qui limitent leur implication dans la société et dans des décisions qui les concernent. La crise de connexion se penche sur les relations sociales qu'entretiennent les jeunes et sur le manque d'espaces qui leur sont offerts pour tisser des liens significatifs avec autrui et avec la société. Finalement, la crise existentielle comprend la désillusion que perçoivent les jeunes face au futur. Celle-ci peut être expliquée par des compréhensions No Future Youth, mais aussi par les sentiments d'ambivalence qui traversent la quête de sens et le développement identitaire des jeunes. Cette conceptualisation du « triple C » indique, ultimement, que ces trois crises viennent effriter le lien qu'entretiennent les jeunes avec la société et que cela peut faire partie des éléments qui entraînent leur passage à l'itinérance.

Compte tenu de ce qui précède, les données recueillies ont été traitées en tenant compte du « triple C » ainsi que des structures qui façonnent les trajectoires des jeunes et de la manière dont celles-ci peuvent contraindre ou encourager leur émancipation. De plus, le concept d'empowerment a été mobilisé afin de déconstruire les rapports de pouvoir auxquels les jeunes peuvent faire face (Côté et al., 2020). Nous souhaitons dès lors mettre l'accent sur le rôle actif que les jeunes occupent pour ensuite souligner les barrières systémiques et structurelles qui freinent leur prise de pouvoir et qui peuvent fragiliser leur transition vers la vie adulte (Grimard et Greissler, 2024 ; Goyette et al., 2016). Dans le même ordre d'idées, une importance a été accordée à l'empowerment en tant que levier pouvant susciter l'engagement des jeunes au sein d'interventions et de transformations sociales qui les concernent (Goyette et al., 2016), soit un élément qui s'arrimait bien à la méthodologie qui sera exposée dans la section suivante.



3. Approche méthodologique

Dans la volonté de créer des espaces de leadership et d'empowerment pour les jeunes en situation ou ayant connu d'itinérance, le projet PIJ a adopté une méthode de RAPJ. Une telle approche s'arrimait bien aux objectifs du projet, puisqu'elle favorise un rapport étroit avec le milieu et le contexte sociopolitique dans lesquels le phénomène se déploie (Morrissette, 2013; Rhéaume, 1982). Cette approche encourage aussi le développement de relations horizontales et de positions égalitaires entre tous les membres de l'équipe de recherche (Gélineau et al., 2012). Ainsi, les quatre jeunes embauché-es sur la base de leur savoirs expérientiels et ont été désigné-es comme des cochercheur-es. Iels ont dès lors été impliqué-es dans toutes les étapes du projet. De plus, afin d'être cohérente avec cette méthode de RAPJ, l'équipe de recherche a d'entrée de jeu tenter de déconstruire les rapports de pouvoir qui pouvaient émerger. La visée de transformation sociale dans laquelle s'ancre la recherche-action correspondait bien aux assises du projet PIJ qui souhaitait substituer un paradigme préventif à une gestion palliative de l'itinérance jeunesse. La présence de personnes dotées d'expertises liées à leur vécu et à leurs pratiques a fait en sorte que des forces complémentaires ont pu émerger au sein de l'équipe et ainsi enrichir les différents volets du projet (Chambaud et al., 1986). Par ailleurs, la place centrale que la recherche-action accorde à la réflexivité a permis au projet PIJ de miser sur une production ascendante de connaissances, et ce, en considérant le caractère itératif de la recherche comme une force qui rend compte de la complexité de la réalité des jeunes en situation d'itinérance (Morin, 1985; Morrissette, 2013). En effet, la flexibilité de la démarche a fait en sorte que cette dernière a pu évoluer au gré des réflexions et des relations qui se sont développées au sein de l'équipe de recherche. De plus, l'approche retenue par PIJ est cohérente avec la défense du droit de cité des jeunes, puisqu'elle met en valeur leur vécu et leurs expériences, et ce, tout en leur permettant de contribuer activement à un changement social qui les concerne (Gélineau et al., 2012), d'imaginer un avenir autre et de se permettre de rêver d'un monde meilleur.

3.1 Formation du comité de jeunes cochercheur·es

Les quatre jeunes embauché·es dans le cadre du projet PIJ ont été sélectionné·es selon certains critères. L'âge a été considéré, puisque nous cherchions des personnes âgées de 16 à 30 ans afin de rendre compte des particularités de l'itinérance jeunesse. Dans le même ordre d'idées, nous étions à la recherche de jeunes ayant connu une situation d'itinérance ou de précarité résidentielle. Il était toutefois important qu'ils se retrouvent dans une certaine forme de stabilité résidentielle, puisque leur implication dans le projet nécessitait un engagement d'au moins deux ans. Nous avons également encouragé la sélection de profils diversifiés. En ce sens, nous avons fait appel à des organismes reconnus en ce qui concerne la diversité culturelle, la réalité des personnes autochtones ou la diversité sexuelle et de genre. Par ailleurs, nous avons créé une affiche de recrutement sur laquelle figurait un appel clair aux personnes de la communauté 2SLGBTQIA+, aux personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), aux personnes immigrantes et aux personnes ayant des problèmes de santé physique ou mentale ou ayant des handicaps quelconques.

Parmi les quatre jeunes cochercheur·es du projet PIJ, deux s'identifient au genre féminin et deux s'identifient au genre masculin. Iels sont toustes d'origine québécoise francophone et sont âgé·es de 18 à 30 ans. Trois jeunes cochercheur·es font partie de la communauté 2SLGBTQIA+ en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle, et deux présentent des handicaps. Iels ont tous vécu un ou plusieurs épisodes de précarité associée au logement. Iels se démarquent tous par leur implication sociale, qui se traduit par leur présence au sein d'autres comités jeunesse et par leur engagement auprès d'organismes et d'instances qui se penchent sur des enjeux reliés à l'itinérance jeunesse.

3.2 Les différentes phases du projet

Le projet PIJ s'est échelonné sur une période de quatre ans. Tout au long de ces années, nous avons organisé des rencontres bimensuelles avec les jeunes cochercheur-es embauché-es. Lors de ces rencontres, l'équipe PIJ leur présentait les avancements de la recherche afin qu'ils utilisent leurs savoirs pour nourrir les connaissances produites par le projet et pour s'assurer que le point de vue des jeunes se trouve toujours au cœur du travail effectué. En effet, l'approfondissement des données a été rendu possible grâce à un processus itératif et circulaire qui a été marqué par des échanges répétés avec les jeunes cochercheur-es.

Parallèlement, au cours des années 2022 et 2023, l'équipe PIJ et les jeunes cochercheur-es ont participé à des ateliers guidés et animés par un médiateur au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Ces ateliers, tenus mensuellement ont exposé l'équipe à différents médiums artistiques et les jeunes cochercheur-es ont développé un intérêt pour leur portée. En effet, iels ont constaté que l'art, contrairement aux méthodes traditionnelles de recherche, leur permet « d'établir des liens » qui « font sens pour iels ». Ainsi, tout en partageant des savoirs sur l'itinérance jeunesse, des techniques comme le bricolage, la peinture et la sculpture ont été explorées. Par ailleurs, les expositions et les collections présentées au MBAM ont été parcourues par l'équipe PIJ.



Un exemple d'activité réalisée lors des ateliers au MBAM. La créativité se trouvait toujours au cœur du processus et il nous était demandé de laisser notre inspiration nous guider à travers ces différents médiums artistiques.

Grâce à ces ateliers, le regard porté sur la prévention de l'itinérance jeunesse s'est doté d'une touche de créativité et un portrait qui représente les différentes réalités des jeunes a pu être brossé. Ainsi, cet espace accueillant, chaleureux et exempt de jugement a permis aux jeunes cochercheur·es d'apprendre, de grandir et de développer de nouvelles habiletés artistiques.

Lors de la première phase, une revue systématique de la littérature a été effectuée afin d'identifier la portée et les limites des connaissances actuelles portant sur la prévention de l'itinérance jeunesse. Plus précisément, cette revue systématique a été organisée à partir de 11 espaces sociaux. De plus, les données récoltées ont été réparties en trois blocs, soit les vecteurs d'inclusion sociale, les vecteurs d'exclusion sociale et les pratiques prometteuses (voir Annexe 1). Une attention a également été accordée aux politiques et aux lois qui s'attardent aux enjeux reliés à l'itinérance jeunesse. Tout d'abord, la revue systématique de la littérature a été présentée aux cochercheur·es académiques et aux collaborateur·rices académiques. Ensuite, leurs commentaires et leurs réflexions ont été utilisés pour l'enrichir. La revue systématique de la littérature a également été analysée avec les jeunes cochercheur·es, qui ont usé de leurs savoirs pour nuancer certains éléments afin de brosser un portrait de la prévention de l'itinérance jeunesse qui tient compte de la réalité du terrain et des expériences des jeunes.

Lors de la seconde phase du projet, la collecte de données a été amorcée auprès des acteur·rices concerné·es. Une approbation éthique a préalablement été obtenue par le CÉR de l'Université de Montréal (CERSC-2022-058-P). La collecte de données a commencé par l'organisation de quatre groupes de discussion avec des praticien·nes afin qu'ils partagent leur compréhension de la prévention de l'itinérance jeunesse et leurs impressions quant aux défis et solutions qui s'y rattachent. Iels ont été recruté·es via les collaborateur·rices du comité de pilotage de la Coalition Jeunes+ et par le biais d'une affiche de recrutement qui a été diffusée par différents partenaires tels que l'ATTRueQ, le RAPSIM et le RAIQ. Ces données ont ensuite été soumises à une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2021), avec la participation active des jeunes cochercheur·es. En effet, ce travail d'analyse s'est échelonné sur une période de plus d'un an et des rencontres avec iels avaient lieu aux deux semaines, le tout dans l'optique d'enrichir le contenu thématique et de proposer des résultats qui font sens pour toute l'équipe PIJ. Il a aussi été question de trouver une façon de mobiliser les connaissances autrement afin que le tout soit à l'image des jeunes (voir ci-bas).

Par ailleurs, durant cette période, des activités plus sociales et ludiques, comme la réalisation de cartes sensibles à l'aide d'une animatrice, un pique-nique sur le Mont-Royal et une partie de bowling ont été organisées avec les jeunes cochercheur-es. Le but de tout cela était de tisser des liens de confiance au sein de l'équipe qui outrepassent le contexte formel dans lequel des recherches peuvent parfois se dérouler. En d'autres termes, le projet a opté pour une approche temporelle lente et itérative, ce qui a permis de développer des réflexions approfondies, de forger des connexions et de créer un environnement inclusif où toutes se sentaient bienvenu-es.

L'équipe PIJ a organisé un pique-nique pour marquer la fin de la collaboration avec le MBAM. Ce sont les jeunes cochercheur-es qui ont choisi l'activité et celle-ci a permis de consolider des liens au sein de l'équipe et de créer un contexte informel dans lequel de nouvelles réflexions ont pu être partagées.



Nous avons ultérieurement affiné une version préliminaire des résultats, que nous avons présentée aux cochercheur-es académiques et aux collaborateur-rices lors d'une table ronde. À ce moment, iels ont aussi été divisé-es en deux groupes, qui ont chacun tenté de schématiser un cadre de prévention qui tient compte de la réalité du Québec et des résultats préliminaires qui leur ont précédemment été exposés.

La collecte de données s'est poursuivie avec cinq entrevues individuelles semi-dirigées qui ont été faites avec des jeunes qui ont connu l'itinérance ou une situation de précarité. Ces jeunes ont été recruté-es par l'entremise du comité de pilotage de la Coalition Jeunes+. Plus précisément, les entrevues ont porté sur la manière dont iels ont vécu l'itinérance ou la précarité, sur les éléments qui les ont aidé-es et sur les obstacles qu'iels ont pu rencontrer tout au long de leur parcours de vie. Ces entrevues ont aussi fait l'objet d'une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2021). Les données ont ensuite été croisées à celles issues des groupes de discussion afin de produire un regard croisé. Les jeunes cochercheur-es ont contribué à l'analyse des données et ont validé les résultats préliminaires découlant de l'analyse croisée. Iels ont étoffé le tout en faisant appel à leurs savoirs expérientiels, qui ont mené à la production des pistes audio de l'exposition (voir ci-bas). Effectivement, nous nous sommes enregistré-es alors que nous échangeons au sujet des données et que nous les analysions. C'est à travers ce processus que des citations des jeunes et des intervenant-es ont été enregistrées dans les voix des membres de l'équipe PIJ. De plus, c'est en reprenant leurs mots qu'il a été possible d'approfondir notre compréhension des données, mais aussi d'entrevoir les angles morts de la démarche et de considérer les éléments manquants. Ultiment, cela nous a permis de complexifier les données et de partager ces pistes de réflexions et d'approfondissement.

2

5

Lors de la troisième phase du projet, la mobilisation des connaissances a pris une tournure importante tandis que des méthodes de diffusion accessibles et alternatives ont été élaborées avec les jeunes cochercheur-es afin de partager les données récoltées par l'équipe PIJ. Les réflexions des jeunes ont activement nourri ce processus et c'est dans ce contexte que l'idée d'exposition immersive a vu le jour. Effectivement, les jeunes cochercheur-es ont proposé de créer un espace pour intégrer des connaissances provenant à la fois de la littérature et de l'expérience vécue des jeunes et des praticien-nes qui ont participé à la collecte de données PIJ. Dans cette optique, l'exposition comprend des enregistrements audio qui reprennent des extraits des entrevues individuelles, des panneaux sur lesquels des citations issues des groupes de discussion ont été retranscrites, ainsi que 11 fiches thématiques qui mobilisent des connaissances de la littérature en mettant en lumière les leviers d'inclusion et d'exclusion sociale associés à différents espaces sociaux. Il était important pour les jeunes cochercheur-es que l'exposition soit dotée d'éléments tant auditifs que visuels. Comme mentionné plus tôt, deux des jeunes cochercheur-es présentent un handicap et iels souhaitent que l'exposition propose des contenus inclusifs qui puissent être appréciés par toutes.

Dès lors, iels souhaitent créer, par l'entremise de l'exposition, des schématisations qui rendent compte des réalités plurielles et qui sont sensibles aux discriminations que les jeunes peuvent vivre. Cette exposition a été présentée dans le cadre de la deuxième édition du Forum sur la prévention de l'itinérance jeunesse organisé par la Coalition Jeunes+. Cela a permis à l'équipe PIJ de dialoguer avec un public de chercheur-es, de jeunes et de décideur-ses politiques et de partager des idées quant aux priorités et aux lacunes associées à la prévention de l'itinérance jeunesse. De plus, cela nous a donné l'occasion de partager les résultats de la recherche et d'affiner les connaissances portant sur la prévention de l'itinérance jeunesse. Parallèlement, l'élaboration de cette exposition s'est ancrée dans une volonté d'ouvrir des espaces de résistance et de résilience (Akom et al., 2008) dans lesquels le leadership des jeunes peut librement se déployer. Finalement, alors que le projet tirait à sa fin, les jeunes cochercheur-es et l'équipe PIJ ont enregistré un balado dans lequel toutes se sont exprimé-es quant à leur participation au sein du projet. En suivant le principe de réflexivité continue qui a accompagné la démarche, ce balado avait pour but de mettre en lumière les implications d'une démarche de RAPJ et de permettre aux jeunes de s'exprimer à propos de leur expérience et de leur rôle de cochercheur-es. Parallèlement, dans une volonté de créer plus d'espaces qui soutiennent l'empowerment et le leadership des jeunes, iels ont pensé à des messages à transmettre aux personnes du monde de la recherche ou de l'intervention qui souhaiteraient s'inspirer d'une démarche participative comme celle qui a été déployée dans le cadre de ce projet.



4. Résultats

La première section présente l'importance de repenser la prévention de l'itinérance jeunesse en misant sur la nécessité de transformer la vision de ce phénomène, ainsi que développer des pratiques globales, concertées et adaptables aux réalités singulières. Inspirée par la conception des trois formes de crises, l'analyse a également fait émerger trois dimensions pour repenser un paradigme de prévention de l'itinérance jeunesse : 1) prévenir la crise de citoyenneté en favorisant le pouvoir d'agir des jeunes; 2) prévenir la crise de connexion en consolidant des liens significatifs et des espaces de socialisation; 3) prévenir la crise existentielle en reconnaissant l'importance d'expérimenter et d'explorer chez les jeunes. L'analyse des données qualitatives permet aussi de dégager, à travers ses thématiques, des vecteurs d'exclusion et d'inclusion ainsi que des recommandations (voir Annexe 2).

4.1 Repenser la prévention de l'itinérance jeunesse

2
7

Selon les personnes qui ont participé à la collecte de données, la prévention de l'itinérance jeunesse représente un défi complexe qui demande de repenser la structure établie. Les idées partagées par les participant·es évoquent, dans un premier temps, la nécessité de transformer la vision portée à l'égard du phénomène de l'itinérance jeunesse. Dans un deuxième temps, il est suggéré de revoir les interventions pour développer des pratiques concertées et prometteuses qui répondent aux besoins des jeunes.

4.1.1 Transformer la vision de l'itinérance jeunesse

Ce premier volet relève surtout du caractère marginal attribué à l'itinérance et aux différents mécanismes qui alimentent l'exclusion des personnes qui se trouvent dans cette situation. Cela implique dès lors de déconstruire les stéréotypes et les préjugés qui tendent à considérer l'itinérance jeunesse comme un problème individuel :

“

On est un pays développé, puis on n'a pas de services parce que les gens pensent encore « Ah! Si tu veux consommer puis te piquer, tu mérites d'avoir des engelures dans les pieds, puis de dormir dehors ». On est encore là en 2022. Fait que ça part de vraiment loin. (Intervenant-e)

Tout le monde dit que c'est affreux ce qui se passe, puis après, quand on retrouve une personne, même un ado ou un adulte en situation d'itinérance, ils sont montrés du doigt, puis « c'est de leur faute », puis « pourquoi ils travaillent pas? ». Du coup, il y a vraiment de la sensibilisation à faire pour changer les mentalités, puis pour que la cause de l'itinérance jeunesse soit vue, puis soit entendue. (Intervenant-e)

”

2
8

Une personne qui a participé aux entrevues individuelles a aussi mis de l'avant la diversité des parcours des jeunes en situation d'itinérance. En effet, cette personne a abordé les particularités de sa trajectoire en nommant qu'une prise en charge hâtive de ses enjeux de santé mentale aurait eu un impact significatif sur ses habitudes de consommation et aurait pu empêcher son passage à l'itinérance :

“

J'ai probablement plus consommé que si j'avais mon TOC en main. Moi, j'ai la conviction que si ça avait été pris en main avant l'itinérance, j'aurais jamais été itinérant. (Jeune)

”

Par ailleurs, une certaine reconnaissance se doit d'être accordée aux jeunes en situation d'itinérance afin de contrecarrer les tendances à les marginaliser et à favoriser le vivre-ensemble. À ce sujet, les travaux consultés mentionnent que la souffrance et les expériences de jeunes sont souvent niées et qu'il y a une tendance à exiger qu'ils aient l'air assez souffrant-es pour pouvoir bénéficier des services (Malenfant, 2021).

D'ailleurs, les enjeux de cohabitation sociale font en sorte d'invisibiliser les jeunes en situation d'itinérance et d'insinuer qu'ils n'ont pas leur place dans l'espace public (Leblanc et al., 2022; Quirouette et al., 2022). Il en découle un besoin de créer des espaces de vie qui sont à leur image (Bellot et Sylvestre, 2017; Chesnay et al., 2014).

“

Pour que la prévention puisse être efficace, moi, je pense qu'il y a des changements de société qui doivent être faits. C'est des paradigmes qui fonctionnent pas nécessairement en ce moment. Les gens en situation d'itinérance, c'est pas nécessairement des marginaux. C'est des gens marginalisés. Fait que tu sais... c'est l'ensemble qui marginalise des gens en leur demandant de s'adapter dans un cadre, que ce soit le cadre académique, le cadre sociétal, peu importe. (Intervenant·e)

Je trouve qu'il y a l'occupation de l'espace public qui est assez difficile... La tolérance face aux gens potentiellement dérangeants ou un peu plus marginalisés s'effrite grandement [...] Puis ça date pas d'hier. Les jeunes, jadis, ils se regroupaient dans un parc. Un moment donné, il y avait une plainte d'un citoyen. La police passait, les tassait [...] Quand tu peux plus exister nulle part, à un moment donné, tu te caches. (Intervenant·e)

”

Ultimement, il est mentionné que l'itinérance jeunesse doit être considérée comme une préoccupation de tous. Tel que mentionné par les participant·es, la prévention de l'itinérance chez les jeunes exige un engagement sociétal marquant qui implique une mobilisation des acteur·rices concerné·es, ainsi qu'un réel changement de paradigme qui s'éloigne d'une gestion palliative :

2
9

“

Ça manquerait de ça. Ça manquerait de gens qui haussent la voix puis qui essaient de partager une idée pour essayer de discuter des problèmes qui sont là, puis qu'on parle pas forcément parce qu'on est toujours là à dire : « Ah OK, quelqu'un d'autre s'en occupera! » alors que personne s'en occupe. (Jeune)

C'est beaucoup plus vendeur de faire la première page, de dire qu'on a parti un nouveau projet, qu'on a développé quelque chose pour répondre à une problématique plutôt que d'investir à donner les outils aux organisations qui sont déjà en place, de consolider ce qu'ils ont, puis de développer davantage. C'est bien plus vendeur d'investir dans le plâtrer que de dire aux gens comment bien tenir le couteau. (Intervenant·e)

”

Selon les travaux consultés, il importe de se pencher sur les mécanismes de discrimination auxquels font face les personnes en situation d'itinérance (Grimard, 2006). Cela concerne aussi les discriminations que vivent les jeunes à l'école (Malenfant, 2021) et les discriminations dans les sphères de l'emploi, du logement et des soins médicaux que vivent les personnes migrantes (El-Hage et Lee, 2016; Lee et Brotman, 2011; Tourki et al., 2018). Les enjeux de surreprésentation des jeunes issu·es des communautés ethnoculturelles dans les services du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) (Jimenez, 2023), ainsi que ceux associés aux discriminations que vivent les personnes trans et non-binaires (Pullen Sansfaçon et al., 2021) sont des éléments tout aussi pertinents afin de développer une vision globale et inclusive de la prévention de l'itinérance jeunesse. Ceux-ci permettent aussi d'agir en amont du phénomène, tout en considérant les causes structurelles qui se manifestent dans les parcours de vie et dans les prises en charge institutionnelles. Les témoignages des participant·es soulèvent des aspects similaires en soulignant l'importance de reconnaître les causes structurelles et systémiques reliées à l'itinérance jeunesse afin de s'affranchir des logiques de responsabilisation individuelle :

“

C'est un de nos grands défis encore aujourd'hui : la surresponsabilisation individuelle. Comme si agir sur l'itinérance, c'est une question d'agir sur les individus. Tant et aussi longtemps qu'on a cette vision, on n'agira pas sur l'itinérance. (Intervenant·e)

Comme société, au lieu d'être dans un mode de stigmates... d'être davantage à se poser des questions. Qu'est-ce qu'on fait qui fait que ça augmente? C'est pas une mode cette affaire-là! Si ça arrive, il y a des raisons structurelles qui vont au-delà du parcours de chacun des individus, puis, si on se pose pas ces questions-là, on culpabilise, puis on met tout le poids sur les individus. (Intervenant·e)

”

4.1.2 Développer des pratiques globales, concertées et adaptables aux réalités singulières

Tandis que la jeunesse est souvent définie comme une période de vie marquée par de l'instabilité, des vicissitudes et des allers-retours, les témoignages indiquent plutôt que les espaces sociaux des jeunes leur imposent un cadre strict marqué entre autres par des obstacles qui limitent leur accès aux services. En effet, les jeunes et les praticien·nes rencontré·es expriment qu'une certaine rigidité est implantée dans les environnements et les institutions que les jeunes côtoient. Cette vision tend à encadrer les comportements qu'ils adoptent et à instaurer des règles qui limitent le développement de leur agentivité et leur implication dans des décisions qui les concernent. Ultiment, cette rigidité incite les jeunes à développer une certaine méfiance envers certaines institutions, ce qui nuit ultimement à leur droit d'exister.

“

[...] créer un lien de confiance là, c'est comme... ça me prend du temps créer un lien de confiance avec quelqu'un quand on est supposés se voir à long terme. Si tu me fais changer d'intervenante à chaque fois, c'est... c'est... c'est créer un lien de confiance avec la personne, puis, finalement, elle s'en va. C'est beaucoup d'instabilité aussi là. Ça parle de stabilité, mais ils sont instables eux autres aussi. (Jeune)

Même si on dit que notre but, c'est vraiment de créer des liens, c'est vraiment en venant créer un filet de sécurité, mais à la seconde qu'on perd un pilier... ce filet de sécurité, on vient de le perdre pour 10-15 personnes avec qui il va falloir rebâtir des liens de confiance et ça, c'est si on arrive à les rejoindre encore. (Intervenant·e)

”

3
1

Une personne qui a participé aux entrevues individuelles a aussi mis de l'avant la diversité des parcours des jeunes en situation d'itinérance. Ce constat met de l'avant l'importance de porter attention aux expériences uniques que vivent les jeunes en situation d'itinérance, puisque leurs réalités ne peuvent être homogénéisées (Fontaine et Sigouin, 2024). Cela fait en sorte qu'en plus des approches globales, les pratiques et les politiques qui ciblent la prévention de l'itinérance jeunesse doivent être en mesure de répondre à la diversité des besoins qui entourent ce phénomène.

Dans un autre ordre d'idées, les praticien·nes ont dénoncé le manque de reconnaissance accordée au milieu communautaire et ont exprimé que la question du financement se trouve au cœur de cet enjeu :

“

Le fucking financement à la mission. J'apprends rien à personne, mais... quand le gouvernement passe son temps à donner des financements qui sont toujours à projets [...] Mais tu sais, si on fait des SRA de ce monde et tout ça, puis après deux ans le projet existe plus, bien il y a une coupure de services. Il y a une coupure de liens. Tu peux pas être là pour les jeunes à long terme, puis tu peux pas faire tout ce qu'on disait tantôt : un filet de sécurité, une présence inconditionnelle, un lien significatif, un tissu... tu peux pas. Fait que c'est le côté plate, mais ça reste que moi, ça me limite dans mon travail. (Intervenant·e)

Moi, ce que je trouve absurde dans ça, c'est qu'au final, on injecte de l'argent pour des services qui sont déjà offerts par des organismes communautaires au lieu de donner l'argent à ces organismes communautaires là pour qu'ils continuent, puis qu'ils améliorent leur mission et leurs services. (Intervenant·e)

Le gouvernement et les bailleurs de fonds, eux, ils veulent être sûrs que l'argent qu'ils vont mettre va partir vers une réussite totale avec des résultats instantanés qu'on va pouvoir mesurer puis quantifier, ce qui est pas du tout la réalité du terrain. On n'est pas en train de travailler avec des machines, on travaille avec des humains. (Intervenant·e)

”

3
2

Parallèlement, la littérature souligne que la responsabilité de l'itinérance n'est revendiquée par aucun ministère (Grimard, 2014) et cela a aussi été mentionné lors des groupes de discussion :

“

On n'a pas de ministère de la Jeunesse. C'est comme si les jeunes tombaient dans les craques de tous les autresservices et de tous les autres ministères alors qu'ils sont le futur de notre société. (Intervenant·e)

”

Les témoignages des participant.es révèlent que la prévention de l'itinérance jeunesse devrait passer par des actions concertées et adaptées aux réalités multiples des jeunes. Cela implique de considérer les différents niveaux d'influence qui contraignent les jeunes et qui peuvent ébranler leurs parcours. Plus précisément, une vision globale de la prévention de l'itinérance jeunesse doit être adoptée afin de cibler les leviers d'exclusion qui opèrent tant au sein de sphères individuelles et relationnelles qu'au sein des dynamiques institutionnelles, systémiques et structurelles.

4.2 *Prévenir la crise de citoyenneté en favorisant le pouvoir d'agir des jeunes*

Tandis que la jeunesse est souvent définie comme une période de vie marquée par de l'instabilité, des vicissitudes et des allers-retours, les témoignages indiquent plutôt que les espaces sociaux des jeunes leur imposent un cadre strict marqué entre autres par des obstacles qui limitent leur accès aux services. En effet, les jeunes et les praticien·nes rencontré·es expriment qu'une certaine rigidité est implantée dans les environnements et les institutions que les jeunes côtoient. Cette vision tend à encadrer les comportements qu'ils adoptent et à instaurer des règles qui limitent le développement de leur agentivité et leur implication dans des décisions qui les concernent. Ultimement, cette rigidité incite les jeunes à développer une certaine méfiance envers certaines institutions, ce qui nuit ultimement à leur droit d'exister.

4.2.1 *La rigidité dans les espaces sociaux fréquentés par les jeunes qui limite leur liberté*

3
3

Les jeunes et les praticien·nes soulèvent l'existence de cadres rigides véhiculés au sein de plusieurs espaces sociaux qui limitent l'émancipation de la jeunesse, jusqu'à les propulser vers l'itinérance. Cette rigidité a fait l'objet de plusieurs réflexions qui portaient, notamment, sur le fonctionnement du DPJ, tel que soutenu par différents travaux (Goyette et al., 2019; Nichols et al., 2017). Il est relevé que les voix des jeunes sont peu entendues au sein des services du DPJ, alors que les décisions sont prises pour elleux et pas avec elleux (Doucet, 2020b; MacDonald et Côté, 2021). Ce sont d'ailleurs les jeunes issus de la diversité sexuelle et de la diversité culturelle, comme les jeunes trans et non-binaires et les jeunes autochtones, qui semblent peu soutenus et écoutés au sein de ces institutions (Baskin, 2013; Doucet, 2020b; Pullen Sansfaçon et al., 2018). La rigidité des services offerts par le DPJ peut susciter chez certains jeunes une crainte et une méfiance envers les institutions sociales (Malenfant, 2021). Les citations suivantes illustrent ce manque de liberté éprouvé par les jeunes lors de leur passage au sein des Centres jeunesse :

“

C'est parce qu'en Centre jeunesse tu as pas de liberté. À la moindre niaiserie, tu es dans ta chambre, tu manges dans ta chambre, tu te couches plus tôt ou ci ou ça. Fait que tu sais... tu as pas vraiment de liberté. [...] Tandis que si tu fugues, bien... bien crisse tu es libre! Bien jusqu'à un certain point c'est sûr là, mais tu as quand même plus de liberté. Tu es pas enfermé là-bas, c'est pas... En plus, je faisais l'école à l'interne. Je suis tout le temps là... à un moment donné,... ça devient rushant. Tu sais, ici, je suis tout le temps ici, mais je viens par choix. Le centre jeunesse ça a pas été fait par choix. (Jeune)

Comment ça peut briser des jeunes! Ah! Des paroles de jeunes : « c'est moi qu'on est censé protéger, puis moi, je vis comme dans une prison et c'est mes parents qui ont abusé de moi qui sont en liberté à l'extérieur ». Ce n'est pas normal, mais ça prend de l'argent pour changer ça! (Intervenant·e)

”

En plus des services du DPJ, la rigidité peut être observée au sein d'autres espaces sociaux, comme les écoles et les familles. Selon les travaux recensés, les milieux scolaires ont tendance à adopter des pratiques autoritaires qui propagent une vision paternaliste des jeunes en ne tenant pas compte de leur vécu ou de la diversité de leurs parcours (Malenfant, 2021). À ce sujet, les intervenant·es rencontré·es expriment que le fait de fonder un système scolaire sur des indicateurs quantitatifs de performance peut perpétuer des situations d'échecs pour certains jeunes :

3
4

“

Je pense que, depuis longtemps, on sait que le système scolaire, c'est un moule dans lequel certains jeunes ne cadrent pas. Ces jeunes-là se voient automatiquement exclus, puis, qui dit exclus de l'école, dit rapidement exclus de certains marchés de l'emploi. Donc, je pense qu'il y a vraiment un modèle à repenser. Tu sais, le modèle de réussite, c'est un modèle qui ne rend pas compte de la diversité, puis de l'unicité de chaque individu qui sont là. (Intervenant·e)

”

Ces pratiques rigides peuvent aussi être présentes dans l'environnement familial des jeunes. Lors des groupes de discussion, il a été mentionné qu'un système familial sévère et limitatif puisse entraîner un retrait du pouvoir d'agir des jeunes. Les jeunes qui ont participé aux entrevues individuelles ont évoqué qu'il était parfois difficile pour iels de se soumettre aux nombreuses règles qui leur étaient imposées par leur famille. Les travaux abondent en ce sens en soulevant que la rue peut devenir une solution que certains jeunes adoptent pour se libérer d'un milieu familial trop restrictif (Cousineau et Flynn, 2021; Karabanow et Navlor, 2013) :

“

Bien, plus le sentiment que... vu que j'avais pas le droit de rien faire quand j'étais jeune, puis j'habitais avec mes parents, c'est vraiment le sentiment de liberté que j'avais pas chez mes parents, qui m'avait apporté vers la rue. Je te mets en contexte : je pouvais faire qu'est-ce que je veux, quand que je voulais. J'avais pas de toit, ouais, mais pareil. C'est ça qui m'a vraiment amené à la rue, parce que j'avais un sentiment de liberté que je n'avais pas. (Jeune)

”

Selon la littérature recensée, les règlements qui sont fermement imposés dans certaines ressources en itinérance font également partie du cadre rigide qui maintient les jeunes en instabilité résidentielle (Grimard, 2014; Leblanc, 2021). En effet, selon les participant·es, les règles instaurées dans ces milieux peuvent poser problème lorsqu'elles ne s'arriment pas aux besoins des jeunes et que le non-respect de celles-ci entraîne un bannissement :

3
5

“

Les jeunes, ils vont pas dans les ressources adultes en itinérance. Ils sont tannés des règles! (Intervenant·e)

”

Ultimement, la volonté d'encadrer la marginalisation ouvre la porte à des pratiques punitives qui limitent l'engagement des jeunes (McCay et Aiello, 2013). Ces pratiques peuvent se traduire par la surjudiciarisation des jeunes qui adoptent des comportements considérés comme dérangeants (Décary-Secours, 2021; Hurtubise et al., 2021). Selon les participant·es, cela se manifeste surtout envers les personnes qui consomment illégalement de la drogue ou de l'alcool. Dans les travaux recensés, il est noté que la judiciarisation vient souvent punir des comportements liés à la survie ou à l'adolescence (O'Grady et al., 2013). Les jeunes visés par ces pratiques se reçoivent des constats d'infraction et des amendes (Coupienne et Perrault, 2020). Or, la situation de précarité financière dans laquelle se trouvent certains jeunes ne leur permet pas nécessairement de s'acquitter de telles factures.

4.2.2 Des obstacles organisationnels qui limitent l'accès aux services chez les jeunes

En plus de la rigidité dans les espaces sociaux, les données recueillies révèlent des obstacles organisationnels qui viennent limiter l'accès aux services par les jeunes. L'un de ces obstacles renvoie à un manque de services disponibles vers lesquels les jeunes peuvent se tourner. La disparité des ressources disponibles entre les régions est particulièrement mise en évidence dans certains travaux, ce qui entrave l'accès aux soins pour les jeunes davantage précarisés et vulnérabilisés (Malenfant, 2021). Selon les participant·es, cet enjeu peut inciter des jeunes à se déplacer de régions pour obtenir des services et, dans certains cas, faire en sorte que certains besoins ne peuvent être comblés :



Je suis venu à Montréal quand je suis tombé dans la rue parce que je sais qu'il y avait plus de services ici pour nous aider. (Jeune)

Je vais être honnête là, au Québec, niveau de santé mentale là, il y a pas grand-chose là. Puis, sinon, se dépêcher, faut que tu ailles au privé, puis c'est incroyablement cher! Je trouve pas qu'on devrait payer pour de l'aide psychologique. (Jeune)

3
6



Un autre enjeu mentionné pour expliciter les obstacles aux services renvoie à la lourdeur administrative inhérente à l'organisation des soins. Les personnes rencontrées disent que certaines contraintes bureaucratiques, souvent associées au fonctionnement du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), produisent à la fois le phénomène de portes tournantes et de longs délais avant une prise en charge, tel que décrit dans certains travaux (MacDonald et Côté, 2021; Sigouin, 2021). Par exemple, trois jeunes ayant participé aux entrevues ont mentionné que, si iels avaient pu bénéficier d'un suivi psychologique plus rapidement, cela aurait eu une incidence positive sur leur parcours de vie. En outre, les praticien·nes rapportent que les démarches administratives sont souvent complexes pour accéder à certains programmes, comme les programmes de prêts et de bourses, les programmes d'aide sociale et de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

“

Moi, je vous dirais... les lourdeurs administratives, c'est horrible pour nos jeunes et toute la compréhension de ce système-là... d'essayer de parler à quelqu'un au niveau du gouvernement, c'est ardu. (Intervenant-e)

C'est sûr que tout ce qui est bureaucratie, ça marche pas du tout. [...] Est-ce qu'on peut accompagner ces jeunes-là à faire des demandes d'aide sociale? Est-ce qu'on peut rendre ça plus facile? Comment on peut rejoindre? Comment on peut les aider aussi à rester dans cette société, puis à pas vouloir mettre un terme, puis à se désaffilier complètement? (Intervenant-e)

”

Un autre obstacle organisationnel concerne le manque d'accompagnement fourni lors des sorties des institutions ou des transitions entre les services. En effet, les transitions à la sortie d'institutions sont souvent mal planifiées et les jeunes ne reçoivent pas de soutien, cela pouvant les exposer à des situations d'instabilité (Deschênes et al., 2021; Greissler et ROILL, 2015; MacDonald et al., 2022; Roy et Coulombe, 2021). Les travaux consultés révèlent que l'instabilité à laquelle certains jeunes font face lors d'une expérience de placement au sein de la protection de la jeunesse représente un facteur de risque de décrochage scolaire et d'inemployabilité (Goyette et al., 2019; Goyette et al., 2021). D'ailleurs, les jeunes qui ont connu une expérience de placement sont plus susceptibles de faire appel à des services en santé mentale (Goyette et al., 2024). Ce manque de soutien lors des transitions a également été mentionné lors des groupes de discussion en faisant référence aux sorties d'établissements de détention :

3
7

“

Tout le monde est dans son petit carcan, puis... on s'en occupe pendant qu'il est détenu, mais après ça, qu'on n'ait pas fait sa demande de chèque avant qu'il sorte... On le sait qu'il sort dans 2 mois, mais... il aura pas de chèque, puis maintenant :trouve-toi un appart buddy, en sachant pertinemment qu'il y en a pas à des prix abordables. (Intervenant-e)

”

Le manque de collaboration entre les institutions constitue un autre obstacle organisationnel à l'accès aux services chez les jeunes. Les participant·es des groupes de discussion mentionnent que la rigidité du RSSS vient diminuer significativement les circonstances de collaboration avec le milieu communautaire. Cela limite les possibilités de déployer une vision globale et intersectorielle qui permettrait de prévenir l'itinérance jeunesse tout en rejoignant plusieurs réalités :

“

Il y a clairement un clash entre le système, puis le communautaire. On travaille pas assez ensemble. Pourtant, on a tous le même objectif, puis des fois, j'ai l'impression qu'on est plus en mode compétition alors que crime... Tu sais, moi, je suis là pour les jeunes. Je m'en fous du reste. (Intervenant-e)

”

Ultimement, les cadres stricts imposés aux jeunes et les obstacles organisationnels à l'accès aux services minent leur confiance envers les institutions qui leur sont destinées. Les efforts déployés pour encadrer leur comportement et pour les conformer à des normes socialement construites viennent limiter leur engagement dans des décisions et des interventions qui les regardent. De plus, la complexité des systèmes bureaucratiques et des contextes organisationnels rend l'accès aux services laborieux. Ces contraintes viennent exacerber les difficultés que les jeunes rencontrent, jusqu'à effriter leur droit de cité et leur confiance envers les instances publiques.

4.2.3 Déployer des espaces sociaux qui soutiennent le pouvoir d'agir des jeunes

3
8

Plusieurs participant-es ont souligné les bienfaits de différentes approches d'intervention, telles que la réduction des méfaits, qui soutiennent le pouvoir d'agir et qui reconnaissent les besoins et volontés de toutes. Dans les travaux recensés, il est mentionné que ces approches permettent d'intervenir sur différentes problématiques rencontrées par les jeunes en encourageant leur autonomie, tout en contrecarrant les expériences de discrimination auxquelles qu'ils ont pu rencontrer (Buccieri, 2013; Forchuck et al., 2013; Motta-Ochoa et al., 2022). Parmi les approches prometteuses à considérer figure le travail de rue qui permet d'agir en amont en allant à la rencontre des jeunes et en créant un lien de confiance (Carle, 2014; Décary-Secours, 2017; Fontaine et Wagner, 2017). La pair-aidance peut également être considérée comme une approche globale qui permet aux jeunes de convertir une expérience de marginalité en compétences et en expériences d'intervention (Bellot et al., 2006). Les bénéfices qui peuvent découler du partage de vécu ont également été évoqués lors des entrevues individuelles :

“

J'ai la chance de rencontrer aussi d'autres gens de la rue qui... qui avaient d'autres expériences que moi... qui étaient des expériences différentes, mais qui m'ont fait apprendre et aussi et qui m'ont fait comprendre sur moi plus et sur les problèmes en général. (Jeune)

”

Par ailleurs, les travaux consultés suggèrent d'adopter une lentille intersectionnelle pour appréhender le phénomène de l'itinérance jeunesse (Flynn et al., 2022). C'est en reconnaissant le croisement des systèmes d'oppression basés sur des idéologies telles que le capitalisme, le néolibéralisme, l'hétérocisnormativité, le patriarcat, le colonialisme et le racisme qu'il est possible de cerner la complexité de la réalité des jeunes en situation d'itinérance (Flynn et al., 2022; Malenfant, 2021). Selon les participant·es, une telle vision permettrait d'aller au-delà des logiques d'urgence :

“

Il a été parlé d'éteindre des feux... J'ai l'impression que, justement, nos membres sont beaucoup en train d'éteindre des feux et... bien, j'ai l'impression qu'il y a toujours de plus en plus de feux, donc ce serait de trouver des moyens pour faire un step back pour essayer de... en tout cas, de mon point de vue... de revendiquer des changements un peu plus structurels. (Intervenant·e)

Pour ma part, la prévention de l'itinérance jeunesse, ça doit être une volonté et une posture claire d'agir sur l'itinérance jeunesse et, donc, d'agir sur des facteurs systémiques et structurels. Également, d'avoir une vision qui est axée sur les déterminants sociaux, sur les facteurs de risque et de protection et les droits humains. C'est cette posture qu'on se doit de prendre si on veut réellement agir en prévention. (Intervenant·e)

”

Il est également proposé par les participant·es d'humaniser les espaces sociaux que fréquentent les jeunes en misant davantage sur la « relation d'être » que sur la « relation d'aide ». Il est mentionné dans la littérature que les rapports entre les jeunes et les professionnel·les du RSSS sont parfois déshumanisants et que les pratiques axées sur le contrôle limitent le pouvoir d'agir que peuvent développer les jeunes dans un contexte d'intervention (MacDonald et Côté, 2021).

Cela peut aussi entraîner une méfiance du RSSS chez les jeunes (Deschênes et al., 2021). À la lumière de cela, les participant-es ont utilisé le contexte de la protection de la jeunesse pour soulever le besoin de se tourner vers des pratiques empreintes d'empathie, de respect et de savoir-être :

“

Bien je sais pas moi... qu'il y ait moins de conséquences, plus d'ouverture, plus d'écoute. Ils disent qu'ils sont là pour les jeunes, mais moi j'ai plus l'impression qu'ils sont là pour les parents ou les tuteurs légaux dépendamment de la situation... (Jeune)

C'est le fun de se rappeler l'historique de la création des Centres jeunesse, dans les années 70. C'était... on va à la Classe neige toute la semaine, les intervenants dormaient sur place, c'était des shifts en rotation de semaine, parce que l'idée c'était le vécu partagé, c'était la relation d'être. C'est de la science-fiction ça, en 2022! On reverra plus ça. C'est malheureux, mais je pense qu'il faut revenir à cette relation d'être. On parlait de facteurs de protection tantôt, bien s'en est un aussi. (Intervenant-e)

”

Parallèlement, il a été proposé que la prévention de l'itinérance jeunesse nécessite également la création de filets de sécurité résistants pour les jeunes. À cet effet, les participant-es proposent de miser sur la collaboration pour travailler en amont et permettre, par exemple, aux travailleurs de rue d'intégrer les écoles, les Centres jeunesse ainsi que d'autres espaces sociaux :

4
0

“

Bien, ça a commencé quand je suis allé dans une école. C'était une école d'adultes, mais il y avait vraiment des bureaux de travailleurs de rue. Puis sans nommer l'école, ça c'était une école qui était vraiment adaptée à tes besoins. Puis les travailleurs de rue t'aidaient à trouver des ressources, justement. Puis c'est ça, vraiment, qui m'a aidé parce que je savais que je pouvais parler à quelqu'un, et que cette personne-là, elle allait pas le répéter aux autres. (Jeune)

Je vais aller faire des présences dans les Centres jeunesse dans certaines unités où il y a beaucoup de risques de fugues, des jeunes qui sont plus à risque de tomber en situation d'itinérance fait que... je vais comme déjà développer le lien avant qu'ils sortent de la ressource parce que c'est pas une fois qu'il est sorti de la ressource qu'on a le pouvoir d'agir (Intervenant-e)

”

De plus, le DPJ a fait l'objet de nombreuses réflexions, et ce, surtout concernant la fin des services lorsque les jeunes atteignent l'âge de 18 ans, ce qui fait écho à plusieurs études (Doucet, 2020b; Leroux et al., 2020; Nichols et al., 2017). La littérature indique que la transition pourrait être facilitée par une réorganisation qui viserait, notamment, à créer des ponts entre le système de protection de la jeunesse et les services de santé mentale ou de santé globale destinés aux jeunes (Goyette et al., 2022). Voici plusieurs citations qui soulignent l'importance de revoir un système de soutien continu entre les différentes instances, notamment lors de la fin des déplacements dans les services du DPJ, afin d'assurer une transition à la vie adulte.

“

Moi, j'arrête pas de dire que le Centre jeunesse devrait comme... peut... veut veut pas, il est obligatoire jusqu'à 18, mais j'aimerais ça que, mettons, de 18 à 21, il soit comme pas obligatoire, mais qu'il soit là quand même... J'en parle souvent, puis ils disent qu'on devrait partir un projet. Je suis pas le seul là... je sais pas avec qui j'en parlais récemment, mais j'en parlais avec quelqu'un, puis... on parlait que ça serait pas mauvais. (Jeune)

C'est que je pense qu'un programme pourrait être mis en place pour aider la transition à 18 ans de Centre jeunesse ou de famille d'accueil vers un appartement. Je suis convaincu que ce serait faisable puis... [hésitation]... puis tu sais, pour l'instant, ils font juste finir en... dans des refuges, puis c'est carrément... ils retournent prendre de la drogue. (Jeune)

La sortie se devrait d'être assurée par le système de protection de la jeunesse. Il devrait avoir une transition de vie adulte. (Intervenant.e)

”

4
1

Les participant·es expliquent que l'élaboration de pratiques et de programmes qui pourraient contribuer à la prévention de l'itinérance jeunesse devrait se faire en écoutant les jeunes et en considérant l'expertise des acteur·rices concerné·es. La nécessité et la pertinence de reconnaître l'expertise terrain figurent aussi dans les travaux consultés (Leblanc et al., 2022).

“

[...] mais je sais qu'être moins dur avec les gens et essayer d'écouter les jeunes en ce moment. Leur donner la parole aussi. Faudrait peut-être une plateforme pour les jeunes en ce moment, je trouve. Il y a beaucoup de choses que les jeunes ont envie de dire, puis de partager en ce moment et ce serait important. Surtout ici, au Québec, je trouve que c'est quelque chose qui manque. (Jeune)

La reconnaissance des intervenants du milieu... c'est complètement révoltant que le gouvernement va toujours écouter un médecin spécialiste, mais après, quand ça vient le temps de parler d'itinérance, tout est là : les organismes communautaires, toute notre expertise, tout ce qu'on travaille. Ah! Bien là, ça compte pas! (Intervenant·e)

Une des choses à mettre en place, c'est de travailler ensemble. Que les écoles nous ouvrent les portes, que les Centres jeunesse puissent travailler avec le communautaire et que le Réseau puisse faire des bouts. C'est en travaillant ensemble qu'on va renforcer un certain filet social, on va pouvoir... le partage d'expertises, puis le partage de vision peut être pertinent aussi. Donc, essentiellement, travailler ensemble : le scolaire, le réseau public, le communautaire, les Centres jeunesse. (Intervenant·e)

”



4.3 Prévenir la crise de connexion en consolidant des liens significatifs et des espaces de socialisation

L'influence de la connexion des jeunes avec les membres de leur entourage a été largement discutée lors de la collecte de données. Les ruptures sociales sont souvent décrites comme des points de bascule ou des engrenages qui façonnent la réalité des personnes en situation d'itinérance. Toutefois, l'établissement de liens significatifs peut servir de repères pour les jeunes et de sources de soutien pour répondre à leurs besoins. Les témoignages des participant·es soulignent que toutes ces connexions s'enchevêtrent et qu'elles s'entrechoquent de manière continue. Afin de faire état de cet enjeu, les connexions entretenues par les jeunes ont été abordées selon deux aspects, soit les ruptures sociales provoquées par l'intimidation, la violence et la discrimination, ainsi que l'importance de consolider des liens significatifs et des espaces de socialisation pour les jeunes.

4.3.1 Des ruptures sociales chez les jeunes provoquées par de l'intimidation, de la violence et de la discrimination

Il est relevé que les ruptures sociales constituent un facteur important de passage à l'itinérance chez les jeunes. En ce qui concerne la famille, les travaux consultés soulignent que la rupture du lien familial chez les jeunes peut engendrer des expériences de précarité et d'itinérance (Décary-Secours, 2017; Greissler et ROILL, 2015). Pour certains jeunes, la situation d'itinérance peut être provoquée par un désir de fuir un contexte familial violent (Karabanow et Navlor, 2021), et ce, tout particulièrement chez les jeunes femmes (Flynn et al., 2018). Cet aspect a aussi été soulevé par un·e jeune rencontré·e, qui affirme avoir quitté la maison en raison du climat de violence qui y régnait :

“

À un moment donné je me suis tanné-e et je me suis enfui-e [...] c'est pas évident, parce que c'est sensé d'être le monde qui te protège, entre parenthèses, mais c'est le contraire. (Jeune

”

En regard des milieux institutionnels, les travaux montrent que l'intimidation en milieu scolaire constitue, surtout pour les jeunes minorisé-es, un facteur de risque du passage à l'itinérance (Côté et Blais, 2021; Malenfant, 2021). Plus précisément, les participant-es ont nommé que l'intimidation peut engendrer de la détresse et que celle-ci est parfois moins présente dans le contexte de l'itinérance que dans le contexte scolaire :

“

Fait que je peux dire que dans la rue, à comparer à des situations d'école, les gens avaient plus tendance à me crisser la paix. Autant que le contexte dans la rue, tout le monde se mêle pas mal de leurs affaires. (Jeune)

Il y a beaucoup de jeunes qui vivent de l'intimidation. Il y en a certains qui sont bien intégrés et, pourtant, des petites situations de rejet, d'intimidation qui sont pas prises en charge... Ils sont pas aidés par rapport à ça. Ça, ça crée beaucoup de détresse. (Intervenant-e)

4
4

”

Un-e participant-e a dénoncé les expériences de rejet que peuvent vivre les élèves en tentant de créer un lien avec les enseignant-es de leur école :

“

Ça arrive, des fois, que tu sens que genre... il y a des profs qui sont à l'encontre de toi, puis que même si tu essaies de changer ou que tu essaies de... de construire une relation avec, c'est pas du tout ce qu'ils veulent. Même si tu le veux au plus profond de ton cœur, ils s'en foutent eux. Eux, ils rentrent chez eux après ça... C'est pas important pour eux et ça se sent et ça serait un des plus grands problèmes je pense. (Jeune)

”

Une personne a partagé une expérience de racisme qu'elle a vécue à l'école et qui a participé à créer de la méfiance envers les institutions mises en place pour encadrer la jeunesse. Selon cette personne, la stigmatisation que subissent les jeunes racisé·es dans les écoles peut entraîner une détérioration de leur relation avec certaines institutions :

“

Les écoles dans les... dans les alentours de Montréal sont pas terribles pour les gens de couleur en général. C'est beaucoup de pression, c'est beaucoup de... de racisme caché et c'est très bizarre. C'est très bizarre à vivre comme expérience. Surtout quand tu es jeune, tu veux voir des gens qui te ressemblent et... que tout le monde est différent de toi, puis on te regarde avec... on te pointe du doigt comme si tu étais une bête de foire. [...] Mon prof d'éthique et cultures religieuses... s'amusait à utiliser le n-word à tout faire, même si on lui disait que ça nous posait problème. [...]il aimait mettre les minorités visibles dans la classe mal à l'aise des fois et... j'ai pas d'exemples directs comme ça parce que ça fait quand même un petit temps, mais c'est pas le seul prof que j'ai eu qui était comme ça. (Jeune)

”

4
5

De plus, il est mis en évidence que l'appauvrissement du soutien social dans les services de la protection de la jeunesse peut constituer un facteur d'exclusion pour les jeunes (Doucet, 2020b; Goyette, 2019). Un·e intervenant·e souligne que l'absence de connexion humaine, sous forme de liens significatifs, au sein des différents espaces sociaux participe à effriter la confiance que les jeunes éprouvent par rapport à eux-mêmes et par rapport aux institutions, ce qui engendre de l'exclusion sociale :

“

On le sait que l'exclusion, c'est la résultante d'échecs successifs dans les structures familiales, scolaires... On parle de créations de liens tu sais, ça prend des liens significatifs. Quand ces liens sont pas là avec les parents, quand ces liens sont pas là dans le scolaire, la confiance est pas là... Il faut travailler sur les liens! (Intervenant·e)

”

4.3.2 Consolider des liens significatifs et des espaces de socialisation pour les jeunes

Pour pallier cette crise de connexion, les données révèlent l'importance de consolider les liens significatifs que peuvent développer les jeunes. De telles réflexions sont en accord avec les travaux consultés qui indiquent que la présence d'adultes significatifs qui vont à la rencontre des jeunes, qui reconnaissent leurs difficultés et qui valorisent leur vécu peut favoriser leur inclusion sociale (Liljedahl et al., 2013; Malenfant, 2021). Pour certain-es intervenant-es rencontré-es, l'itinérance n'est pas un « problème de lieux », mais un « problème de liens », ce qui suggère l'importance de tisser un « filet social » ou un « filet de sécurité » autour des jeunes en établissant avec elleux des liens significatifs. Ces citations révèlent le rôle crucial que jouent les adultes dans la prévention de l'itinérance par leur façon d'entrer en contact avec les jeunes et de les inspirer pour leur avenir.



L'itinérance, c'est pas un problème de lieux, c'est un problème de liens. Concrètement, la prévention, elle se travaille aussi au niveau des liens qu'on est capables de tisser avec les jeunes, avec leur entourage, puis... le fameux filet de sécurité : le filet social. (Intervenant-e)

Au niveau des relations des jeunes, à l'ère où tout se zappe, comment garder des liens ou des relations significatives avec des gens inspirants? [...] Si on a pas cliqué sur un adulte qui peut nous être inspirant, puis qui peut être là quand on a besoin C'est sûr que la communication a beaucoup changé pour les jeunes. Comment réussir à aller les toucher ou les chercher? (Intervenant-e)



L'importance des liens significatifs que tissent les jeunes avec d'autres jeunes a aussi été mentionnée. Selon les travaux recensés, les relations sociales peuvent aider à la survie dans la rue et peuvent permettre aux jeunes de développer une vision positive des services et des ressources qui leur sont offerts (Deschênes et al., 2016; Malenfant, 2021). Ces liens significatifs peuvent aussi représenter un facteur de protection pour les jeunes qui évoluent au sein des du DPJ (Goyette et al., 2019). D'ailleurs, il est mentionné qu'il est bénéfique pour les jeunes en situation d'itinérance d'entretenir l'espoir de se connecter avec autrui (Doucet, 2020b). À cet effet, les jeunes rencontrés se sont exprimés sur l'influence positive des amitiés qu'ils ont pu développer lors de leur situation d'itinérance et sur la manière dont celles-ci ont pu devenir des sources de soutien :

“

On est devenus des bons amis, puis comme... c'est comme un genre de... de camaraderie qui se fait quand tu ... tu es dans une situation difficile avec du monde, tu sais, qui ont la même situation. Un peu comme les binômes dans l'armée, tu sais, ils ont comme... tu sais, un lien vraiment fort à cause du traumatisme lié avec l'amitié, tu sais, ça créé quelque chose de fort. Fait qu'on était devenu vraiment comme des bons amis... (Jeune)

”

Il est aussi nommé l'importance de créer des espaces qui permettent de briser l'isolement, tout en reconnaissant le pouvoir que peut représenter la communauté. À ce sujet, la littérature recensée souligne le potentiel des maisons des jeunes, en tant que lieux de rencontre (Goyette et al., 2013). Par ailleurs, les bienfaits de l'intervention de groupe, des groupes d'entraide et de la pair-aidance sont relevés (Bellot et al., 2006; Goyette et al., 2012). Selon les participant·es, de telles pistes ouvrent la porte tant aux échanges intergénérationnels, qu'au partage de vécu avec des jeunes qui ont connu des expériences similaires :

“

C'est ça le pouvoir de la communauté, puis le pouvoir des gens autour de chaque personne. Quand on met des endroits, puis des systèmes où la communauté, elle-même avec elle-même, permet de gagner du pouvoir, il y aurait peut-être moins besoin de travailleurs de rue. S'il y a besoin de moins de TR, bien ça veut dire qu'il y a quelque chose d'intelligent qui a été fait puis ça fonctionne. C'est pas normal qu'il y ait du travail de rue à mes yeux. (Intervenant·e)

Je pense que tout le monde on a besoin d'une personne dans sa vie qui va comme le guider un peu. [...] Je pense que c'est nécessaire dans le développement de tout le monde d'avoir au moins... quelqu'un de plus vieux que soi qui nous apprend des choses. Pas nécessairement plus vieux, mais plus sage... je sais pas. (Jeune)

Bien... c'est sûr que, quand tu en parles à quelqu'un qui vit la même affaire que toi, bien ça aide parce que, justement, lui, il peut comprendre, puis tu sais... Puis, ensemble, vous pouvez vous donner des trucs pour combattre ça. (Jeune)

Je sais pas... parce que j'ai passé par la rue, parce que j'ai passé par les ressources, j'ai vu les intervenants aller aussi, puis je trouve que quand tu as un background c'est plus... plus facile, selon moi, de comprendre quelqu'un qui passe par où tu es passé. (Jeune)

Le soutien par les pairs... on minimise beaucoup le pouvoir des liens sociaux, le pouvoir de l'engagement dans la communauté. (Intervenant·e)

”

Ainsi, la présence de liens significatifs joue un rôle positif sur le bien-être et sur le développement des jeunes. Cette connexion s'applique tant aux personnes qui font partie de leur vie personnelle qu'aux personnes qu'ils rencontrent dans des contextes d'intervention ou au sein de différentes institutions. Les données recueillies soulignent dès lors la nécessité de considérer les dynamiques relationnelles qui marquent le vécu des jeunes et de revoir les différentes manières dont il est possible de créer et de consolider des connexions qui pourront servir de filets de sécurité.



4.4 Prévenir la crise existentielle en reconnaissant l'importance d'expérimenter et d'explorer chez les jeunes

Les participant·es ont évoqué les enjeux liés aux crises existentielles que traversent les jeunes comme piste de prévention possible de l'itinérance jeunesse. Ces crises existentielles façonnent leur manière de se percevoir et d'appréhender l'environnement dans lequel iels évoluent. Elles se traduisent entre autres par la perspective de No Future, qui entraîne une forme de désillusion face au monde qui les entoure. Il en découle une vision pessimiste de la société et de leur avenir. Les participant·es ont relevé des éléments qui pourraient parvenir à expliquer ce regard porté vers le futur. Iels ont noté que certains espaces sociaux ne sont pas adaptés à la réalité des jeunes et que cela freine leur quête d'identité. De plus, leurs témoignages indiquent que les jeunes ont un besoin d'explorer et d'expérimenter afin de se situer dans le présent et de se projeter dans le futur.

4
9

4.4.1 Le No Future qui entache le désir des jeunes de s'impliquer dans un projet de société

La vision pessimiste ou négative que certains jeunes entretiennent par rapport au futur ou à l'avancement de la société peut être rattachée à différentes crises qui marquent le monde dans lequel iels évoluent. Cela se traduit, par exemple, par la crise du logement, la crise climatique et l'avènement de guerres qui fait naître, chez iels, une forme d'ambiguïté quant à l'avenir.

“

Je trouve qu'en 2023, c'est très dur d'être un jeune adulte puisque tout devient cher, tout devient genre ambigu aussi sur le monde. C'est stressant de voir que... le réchauffement climatique continue, il y a les brutalités policières qui continuent, les guerres qui éclatent et toutes les choses qui tournent autour qu'on voit pas forcément qui reste en derrière de notre tête. Ça aide personne. (Jeune)

Je le sens pesant ce No Future là en grosse partie avec tous les problèmes écologiques. [...] Ce que j'entends souvent c'est : « À quoi ça sert? Anyways, on va mourir comme humanité. » il y a vraiment cet enjeu-là de... À quoi ça sert de continuer dans ce monde qui brûle puis qui explose de partout? (Intervenant·e)

”

Certains jeunes en viennent à se détacher de la société, ce qui peut miner leur désir de s'impliquer dans un projet collectif ou sociétal :

“

Moi, personnellement, comment je vois ça c'est qu'en ce moment, la société, elle va un peu vers un mur. Donc c'est dur de se dire... de vouloir être impliqué là-dedans, surtout que, dans ma situation à moi et dans les gens dans ma situation, on n'a pas envie d'aider la société. Ça nous donne pas envie et c'est dur! C'est dur d'aider la société qui nous aide pas. C'est dur de voir que les personnes qui sont en contrôle de la société s'en foutent de nous. (Jeune)

Qu'est-ce qu'on propose comme société à ces jeunes-là? On est dans le No Future là. La nouvelle génération là, les jeunes, c'est assez désillusionné, puis comment on fait pour les accrocher à quelque chose qui va pas répondre aux besoins du marché de l'emploi, mais qui va répondre à leurs besoins à eux, à leurs aspirations, à leurs rêves? Je pense qu'en tant que société, on a à regarder qu'est-ce qu'on leur propose. (Intervenant·e)

5
0

”

4.4.2 Des espaces sociaux au sein desquels les jeunes ne se retrouvent pas et qui engendrent un désengagement social

Selon les participant·es, les jeunes ne se retrouvent pas au sein des espaces sociaux qui les entourent. Par exemple, certains jeunes ne parviennent pas à se tailler une place dans le système scolaire actuel, puisqu'ils n'en voient pas la pertinence ou l'importance. Ce constat fait écho aux travaux recensés alors qu'un décalage entre les besoins des jeunes et les attentes qui leur sont imposées à l'école (Malenfant, 2021; Malenfant et Nichols, 2025). Il est rapporté que certains jeunes reconnaissent l'importance de l'école, mais qu'ils estiment que son cadre n'est pas adapté à leur réalité (Malenfant et al., 2020). De tels enjeux ont également été abordés par les participant·es :

“

Je niaisais beaucoup, je perdais mon temps. Je voyais pas à quel point c'était important aujourd'hui l'école [...] Je me sens insécure là-dedans parce que, tu sais, j'ai jamais été vraiment comme... l'école, pour moi, ça a jamais été mon fort fort, mais c'est sûr que mettons... si c'était à recommencer, tu sais genre, je prendrais ça plus au sérieux. (Jeune)

Les jeunes nomment beaucoup s'ennuyer. C'est pas un système qui est stimulant pour leur apprentissage. Ça répond pas à leurs besoins fondamentaux de bouger, de s'émerveiller, d'apprendre par eux-mêmes. Ils ont l'impression d'être tout le temps dans quelque chose de... « il faut, il faut être comme ça ». Ils sont conformés. (Intervenant·e)

C'est facile pour les jeunes de s'en câlisser. Notre job, dans un certain sens, tu sais, le gros bout de venir faire de la prévention en itinérance, c'est de donner un purpose à ces jeunes-là qui sont enclin au décrochage scolaire, qui sont enclins à l'isolement. (Intervenant·e)

”

5
1

Un tel sentiment a également été associé au marché du travail et au RSSS, tant dans les travaux consultés qu'au sein des témoignages des participant·es (Décary-Secours, 2017; Malenfant et al., 2020)

Les participant·es expliquent ce sentiment de désinvestissement social par l'absence de congruence que perçoivent les jeunes entre leurs valeurs personnelles et celles de performance et de productivité que véhicule l'idéologie capitaliste dominante :

“

Tu sais quoi? Je pense que c'est un mélange de stimulant, puis faut que mon travail me fasse sentir bien parce que là, si je travaille au [Nom de l'endroit où la personne a travaillé], tout ce que je fais, la somme de mes cinq jours, est d'enrichir quelqu'un que je considère comme un trou de cul fait que... [Rires] c'est d'enrichir qui est premièrement morbide riche puis qui a pas besoin d'avoir un million, tu sais... un million de moins ou de plus il va probablement même pas s'en rendre compte. (Jeune)

Genre le monde devrait plus s'entraider, puis pas virer fou à l'argent. Tu sais, comme moi, ça m'arrive souvent que je rends des services puis je demande pas une cenne parce que je le fais avec cœur et non pour... non pour de l'argent. (Jeune)

La prévention de l'itinérance, ça touche à toutes les sphères : familiale, l'environnement social, les pairs, la famille, l'école... fait que c'est tous les lieux qui nourrissent la quête de sens de la personne, puis qui lui permettent de se projeter dans un rôle dans cette société-là, puis que ça fasse du sens. Il y a aussi tous les aspects de la culture dominante, le paraître, la consommation, les substances, la performance, l'anxiété, name it. (Intervenant·e)

5
2

”

Afin de contrer ce désengagement social, les intervenant·es tout comme les jeunes soulignent les apports du travail communautaire, qui propose une approche flexible et qui soutient l'inclusion sociale des jeunes :

“

On créait de l'emploi pour des personnes en situation de rue. Elles embellissaient le centre-ville en ramassant des ordures, en accueillant les touristes, en les orientant dans la ville. Ça créait du lien, tu sais, ça créait des opportunités de briser les préjugés, puis ça favorise l'inclusion sociale. (Intervenant·e)

”

4.4.3 Le besoin d'expérimenter et d'explorer pour se construire

Pour contrer ce défi d'engagement, les participant·es ont proposé des réflexions sur la notion d'expérimentation et sur l'importance que celle-ci occupe dans la transition entre la jeunesse et la vie adulte. Selon les travaux recensés, les jeunes souhaitent évoluer dans un environnement où iels peuvent faire des essais-erreurs, mais les contextes institutionnels rigides de certains milieux, comme les Centres jeunesses, laissent peu de place à ce processus d'exploration identitaire (Flynn et al., 2018; Leroux et al., 2020). Les praticien·nes soulignent que les jeunes en situation d'itinérance n'ont parfois pas eu assez d'opportunités pour vivre des expériences associées à l'adolescence :

“

C'est normal d'être un jeune, c'est normal de se poser la question, c'est normal de vouloir déménager, de partir en voyage, de bouger, de pas trop savoir, de rejeter l'autorité. C'est un développement normal du cerveau de l'adolescent et l'adolescent ne s'est pas développé normalement dans un contexte où il n'a pas pu expérimenter. (Intervenant·e)

Si on veut construire des adultes, des citoyens actifs et responsables, tu peux pas surprotéger. Il faut que tu permettes l'expérimentation. (Intervenant·e)

5

3

”

De plus, la littérature consultée suggère que la rue peut devenir un lieu d'exploration qui contribue à la construction identitaire des jeunes (Greissler, 2010). La conception de l'itinérance comme espace de quête identitaire peut s'arrimer à la réalité des jeunes trans, qui font face à des dénis de reconnaissance et qui voient la rue comme une expérience marginale d'intégration (Fontaine, 2021). Des jeunes rencontrés ont situé la rue comme un lieu d'apprentissages qui peut contribuer à leur développement identitaire :

“

Je pense que... depuis que je suis dans la rue, j'ai beaucoup appris sur les choses de la vie, sur ce qui était vrai et sur ce qui est pas forcément quelque chose que je dois m'attarder, sur les choses importantes et sur ce qui est important pour moi, ce qui marche pour moi. (Jeune)

La rue te rend fort. [...] Je pense qu'une des choses que l'itinérance m'a apprises, c'est de vivre avec peu. (Jeune)

”

Certaines idées partagées dénoncent les visions monolithiques qui ont tendance à réduire l'itinérance à un mode de vie qui dévie du cadre normatif. En effet, les participant·es le décrivent comme un phénomène complexe qui peut influencer le développement de l'identité et la transition vers l'âge adulte. Ce constat fait écho aux travaux recensés qui reconnaît que l'itinérance peut être associée à certains risques, peut néanmoins représenter une expérience sociale qui ne mène pas nécessairement vers la déviance (Greissler, 2009). Les témoignages des participant·es soulignent que des erreurs peuvent découler de certaines expérimentations et qu'elles constituent une forme d'apprentissage pour les jeunes :

“

Ouais, mais je vais dire de quoi que j'ai appris genre. Mettons souvent, oui, c'est bon qu'on se fasse genre... qu'on se fasse avertir, prévenir puis tout, mais moi, ma... on dirait que... ça se peut que ça soit pas pour tout le monde, mais la majorité du temps j'ai l'impression qu'il faut le vivre genre pour comme le comprendre. [...] Genre je me dis, plus que j'ai fait des erreurs, plus que j'ai appris parce qu'on apprend de nos erreurs. (Jeune)

Mais ceux de mon âge, que ça faisait, tu sais, en-bas d'un an qui étaient là, je leur disais « c'est le pire et le meilleur moment de ma vie » puis ils disaient « oui, oui, oui! ». Tout le monde me disait exactement... parce que... au final, j'étais... on était libres. On passait notre journée à juste, tu sais, chiller entre amis. On faisait juste passer nos journées à boire, à rigoler, à fumer du pot, à consommer, mais... mais c'était le pire parce qu'on faisait ça pour camoufler notre genre d'immense désespoir qui nous engloutissait... fait que c'était pour ça que c'était un mélange des deux. C'était comme un genre de cauchemar-pyjama party parce qu'on allait... tu pars, tu te réveilles le matin, tu es avec tes amis, tu passes la journée avec, tu consommes avec eux, vous allez vous coucher au refuge ensemble dans la même pièce. Fait que c'était comme un genre de sleep-over qui finit jamais. (Jeune)

5
4

”

Ainsi, la vision No Future retrouvée chez les jeunes vient alimenter une crise existentielle qui mine leur engagement envers la société et qui crée une ambivalence quant à leur place au sein de celle-ci. Afin de la prévenir, les participant·es ont soulevé qu'il est crucial de reconnaître que le monde actuel est marqué par une multitude d'ambivalences, ce qui peut susciter des questionnements et des inquiétudes chez les jeunes. De surcroît, il a été mentionné qu'ils doivent être en mesure de se développer dans des espaces sociaux qui sont à leur image et qui leur inspirent un sentiment de confiance intrinsèque. Dans le même ordre d'idées, il est important pour les jeunes de pouvoir librement vivre des expériences qui nourriront leur construction identitaire, qui leur permettront de faire des apprentissages et à partir desquelles ils pourront tenter de faire sens de leur vie et du monde qui les entoure.

5. Discussion

La présente section vise à créer un dialogue entre les résultats et le cadre théorique afin de mettre de l'avant des pistes futures pour prévenir l'itinérance jeunesse au Québec. Ces pistes s'orientent autour de deux éléments centraux, soit l'importance des sphères relationnelles et le pouvoir des voix des jeunes.

5.1 Les liens sociaux comme point de ralliement

Les résultats du projet PIJ sont traversés par une dimension commune qui touche aux relations que les jeunes entretiennent avec les personnes, les instances, les structures et les systèmes qui les entourent. Force est de constater que l'aspect relationnel exerce une influence significative sur la manière dont les jeunes évoluent dans la société. Selon les résultats du projet PIJ, le fait d'entretenir des relations positives et réciproques avec des personnes significatives constitue une mesure de prévention claire qui doit être valorisée. Cette mesure outrepassse la sphère individuelle, étant donné que l'humanisation des relations est vue comme une mesure à appliquer dans l'ensemble des sphères systémiques et structurelles. En effet, humaniser les relations permet de contrer les différentes formes d'oppression, basées entre autres sur le genre, la race, la classe, l'orientation sexuelle, la capacité, qui peuvent maintenir certains jeunes dans des situations de précarité ou d'instabilité. De même, le fait d'entretenir des relations humaines positives peut devenir une manière de contourner la nature implacable et bureaucratique des systèmes et des institutions afin de favoriser la confiance que les jeunes entretiennent à leur égard.

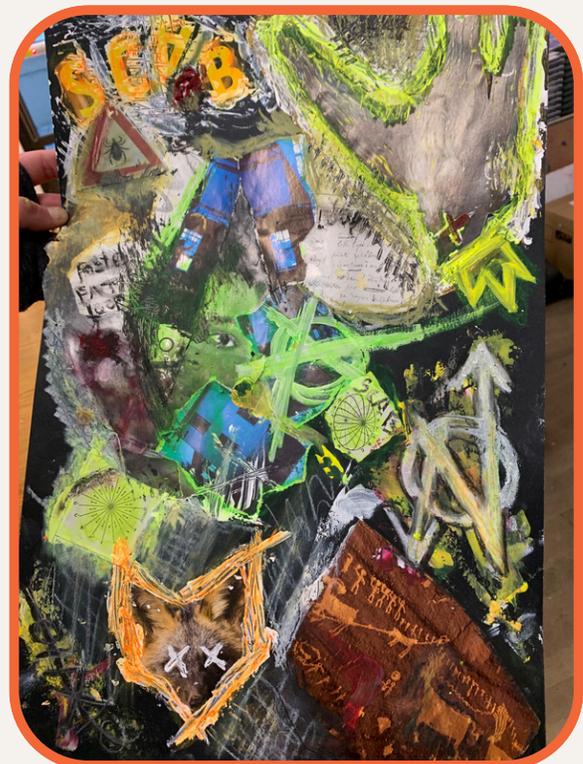
Les logiques d'autonomisation rigides qui tentent d'encadrer le développement des jeunes ignorent les variétés de conditions et de trajectoires qui distinguent ceux qui ne peuvent ou qui ne veulent s'y conformer. La méthodologie RAPJ adoptée par le projet PIJ a contré ces dynamiques en tentant de favoriser l'engagement des jeunes, de valoriser leurs savoirs expérientiels et de célébrer la diversité qui traverse leurs parcours. De plus, le projet s'est doté d'une démarche flexible qui visait à suivre le rythme de toutes et à explorer la prévention de l'itinérance jeunesse à l'aide de différents médiums. C'est d'ailleurs en ce sens que des activités artistiques ont été introduites et que la mobilisation des connaissances a cherché à intégrer des méthodes de diffusion alternatives. À travers ces différents contextes, les jeunes cochercheur·es se sont interrogé·es sur de grands enjeux, mais ont aussi été invité·es à parler de joie, à rêver audacieusement et à partager leurs aspirations ainsi que leur vision de l'avenir. Dans un tel climat d'ouverture et de bienveillance, des relations au sein de l'équipe PIJ ont pu se tisser et celles-ci sont devenues le fil conducteur de la démarche. Voici quelques œuvres qui ont été réalisées lors de ces activités et qui sont accompagnées de réflexions provenant des jeunes cochercheur·es :

“

*Comme mon parcours, c'est
semé de de détours, de défaites et
de deuils, mais c'est la couleur vive
qui prend le dessus.*

- Mélodie

”



“

Participer à la recherche PIJ en tant que co-chercheuse, c'est bien plus que des consultations et des réunions officielles.

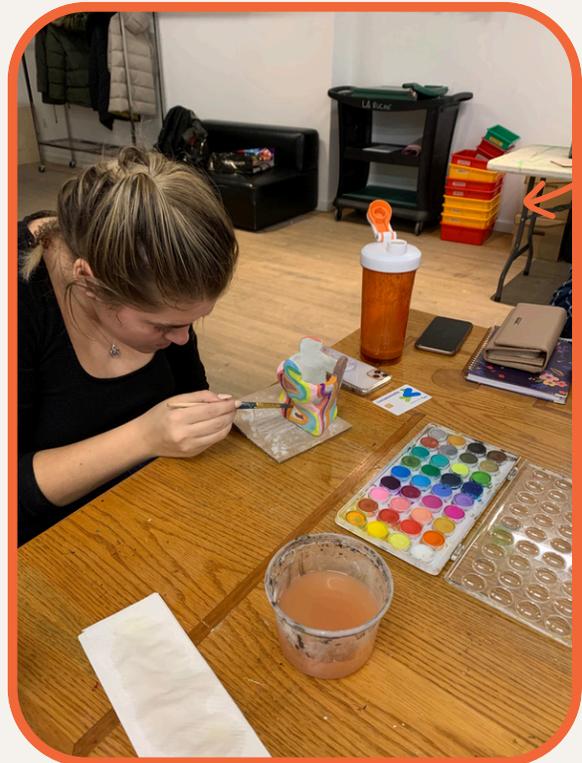
C'est aussi écrire ensemble, s'exprimer autrement, créer une œuvre au lieu de produire un simple rapport. C'est une façon ludique et créative de faire entendre nos voix sur un sujet aussi important que la prévention de l'itinérance jeunesse.

Être co-chercheuse, c'est aussi reprendre du pouvoir sur sa vie.

C'est se réapproprier son pouvoir d'agir, retrouver sa place dans la société. En participant aux ateliers du Musée des beaux-arts de Montréal, on explore cette réintégration autrement : en visitant des expositions, en créant nos propres œuvres, en partageant nos visions du monde.

Mon œuvre représente la collectivité, la solidarité et la diversité de l'entraide – tout ce qu'il faut pour prévenir l'itinérance jeunesse. Parce que créer, c'est aussi agir. Et agir ensemble, c'est transformer. – Mégane

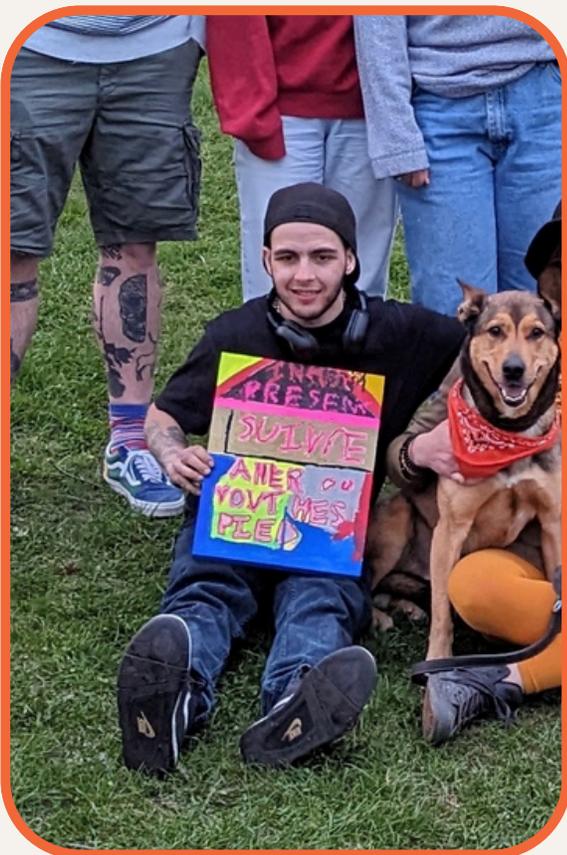
”



“

Une boule d'espoir. Les trous sont les problèmes de la société à réparer. Malgré les trous, ça garde des couleurs. – Tommy

”



“

La toile que j'ai faite signifie pour moi la maison de la vie. Le toit représente autant le présent que le souhait d'en avoir un. Le haut de la maison que j'ai représenté par le gris et le mot suivre représente le moteur et le brouillard de ma vie. Pour terminer avec la section plus colorée et la base, d'aller où vont mes pieds représente ma conviction que si je continue à mettre un pied devant l'autre je vais trouver le bonheur que je demande sur une planète que je trouve belle dans la nature. – Yami.

”

En plus de l'importance des relations avec et entre les jeunes, les résultats du projet PIJ soulignent la pertinence des liens qui peuvent être formés entre les acteur·rices qui œuvrent auprès des jeunes en situation d'itinérance. Les praticien·nes ont souligné le manque de collaboration entre les milieux institutionnels, communautaires et politiques en tant qu'obstacle pour prévenir l'itinérance jeunesse. Une mise en commun des riches savoirs dont dispose chacun de ces milieux ouvrirait la porte à une collaboration intersectorielle qui soutiendrait une approche globale et le développement de pratiques réellement prometteuses. Bien que de nombreuses tables de concertation existent déjà, des communautés de pratique pourraient toutefois se déployer en faisant de la place à une plus grande variété d'acteur·rices. Les communautés de pratique ne concernent pas que les acteur·rices institutionnel·les, comme c'est souvent le cas dans les tables intersectorielles, mais font également de la place aux personnes concernées, par exemple.

5.2 Les jeunes : les voix du futur et du présent

Les résultats du projet PIJ suscitent aussi une réflexion quant à la place qu'occupent les jeunes au sein de la société. Les constats révèlent la vision paternaliste qu'adopte la société québécoise pour aborder les jeunes. Iels ont tendance à être écarté-es des prises de décision qui les concernent pour ensuite leur imposer des choix et des modes de fonctionnement qui ne sont pas adaptés à leurs désirs ou à leurs aspirations. Tant dans des contextes d'intervention que dans le milieu scolaire ou lors d'interactions familiales, une hiérarchie semble s'instaurer entre les jeunes et les personnes considérées adultes. Les résultats du projet PIJ montrent que les jeunes ne se sentent pas écoutés, qu'iels ont l'impression de se faire contrôler et qu'iels sentent que le cadre rigide des institutions brime leur quête identitaire.

La méthodologie de RAPJ adoptée dans le cadre du projet PIJ aborde cet enjeu en cherchant à déconstruire les rapports de pouvoir pour promouvoir des relations plus équitables et un espace dans lequel les voix des jeunes cochercheur-es sont écoutées, reconnues et valorisées. Une telle posture aurait, selon les résultats, davantage à être mise de l'avant afin de pouvoir réellement comprendre la réalité des jeunes et de la mettre en lien avec les enjeux liés à l'itinérance jeunesse. Alors qu'une étude indique qu'au Canada, environ 44 % des personnes en situation d'itinérance ont connu cette expérience pour la première fois avant l'âge de 25 ans (Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, 2024), il importe de se questionner quant à l'importance souvent accordée aux jeunes en tant que voix du futur et non en tant que voix du présent afin de repenser le développement de services qui correspondent à leurs réalités. Les questionnements reliés au futur ont beaucoup été abordés dans les données, et ce, surtout en suivant une perspective de No Future qui souligne l'ambivalence et le peu d'optimisme qu'iels entretiennent parfois envers l'avenir. Cette vision s'appuie sur des enjeux sociaux, tels que la crise climatique, la crise du logement et la hausse du coût de la vie, qui alimentent une impuissance et une désillusion face au futur. Le fait de considérer les jeunes comme des acteur-rices du futur qui pourront exercer leur influence une fois qu'iels auront atteint l'âge de la majorité écarte leur volonté d'utiliser leurs voix pour s'attaquer à des problématiques sociales actuelles.

Afin d'adopter un virage préventif, il est primordial de soutenir l'empowerment des jeunes pour ensuite pouvoir cerner la complexité de leur réalité. Cette posture permet de valoriser leur vécu expérientiel, en guise de source de production ascendante de connaissances. Grâce à cela, il devient possible de bâtir des services, des programmes et des espaces sociaux qui sont à l'image des jeunes, soit une lacune qui a été soulignée par les jeunes cochercheur-es et par les personnes qui ont participé à la collecte de données. Cela s'applique aussi aux praticien-nes, qui ont des savoirs expérientiels qui ne sont pas considérés. Grâce à ces derniers, il serait aussi possible de créer des services qui sauraient rejoindre les jeunes et des contextes d'intervention qui leur permettraient de tisser des liens de confiance.

Les résultats du projet PIJ dévoilent une distance grandissante entre les jeunes et la société dans laquelle iels évoluent. Alors que le lien entre l'itinérance et la désaffiliation sociale est déjà bien établi (MacDonald et al., 2020), une piste prometteuse serait de se questionner quant aux moyens qui peuvent être mis en place pour inclure les jeunes dans notre projet de société. Or, le manque de considération accordée à leur voix et à leurs savoirs ne fait que limiter leur empowerment. Les problématiques qu'iels rencontrent ne sont pas bien comprises et les solutions proposées ne sont pas adaptées à leurs besoins. Les résultats du projet PIJ soulignent la nécessité d'écarter les visons paternalistes pour permettre à leurs voix de rayonner, et ce, tout en les considérant comme des citoyen-nes qui ont des préoccupations légitimes au sujet de leur futur et de leur présent. Ultimement, l'importance des relations qui est mise de l'avant par les résultats du projet PIJ s'inscrit dans un cadre multidimensionnel. Pour prévenir l'itinérance jeunesse, il importe de créer des espaces qui encouragent le développement de liens de confiance entre les jeunes et avec des personnes significatives afin de soutenir leur pouvoir d'agir. Parallèlement, les institutions et les structures se doivent d'interagir positivement avec les jeunes et de collaborer pour enclencher un réel virage préventif. Il s'agit, en fin de compte, de créer des maillons qui formeront ensemble un tissu social solidaire, pérenne et auquel les jeunes pourront et voudront s'affilier.

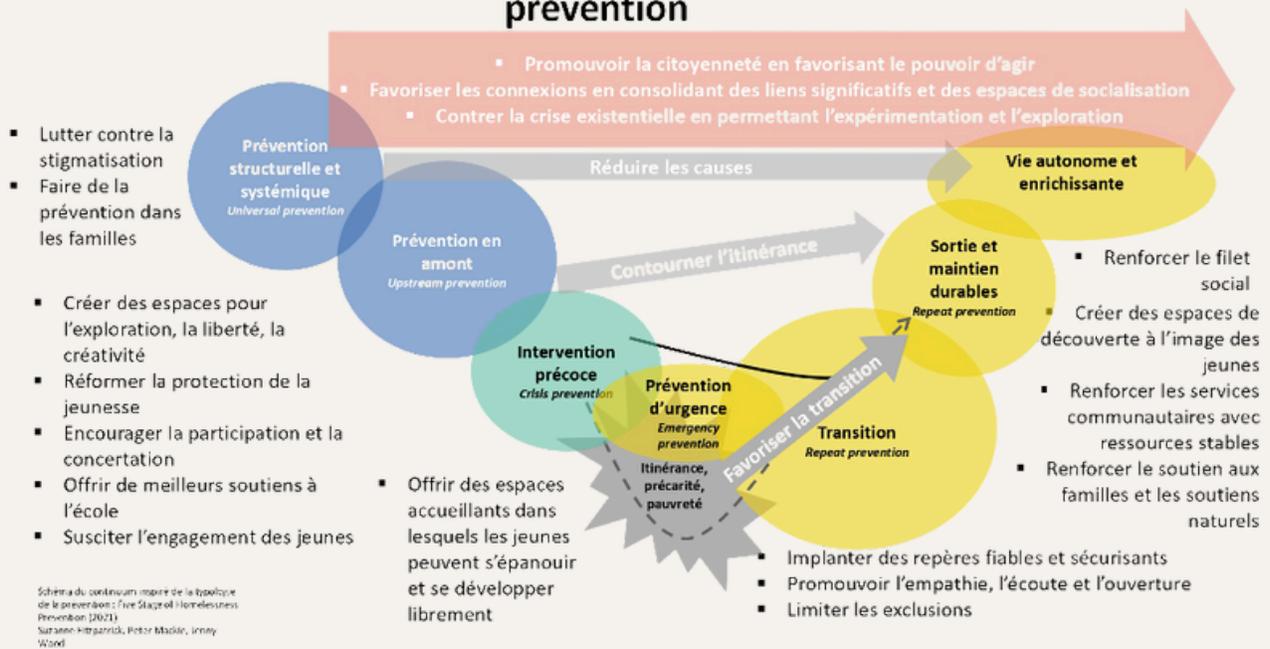
Conclusion

En guise de conclusion, ce projet avait comme ambition de promouvoir un changement de paradigme pour prévenir l'itinérance jeunesse à partir d'une implication de l'ensemble des acteur·rices. Les résultats démontrent que les liens sociaux doivent occuper une place centrale parmi les actions déployées pour prévenir l'itinérance chez les jeunes. Les jeunes vivent de l'exclusion en raison des diverses formes de discriminations auxquelles ils font face, des pratiques paternalistes qui leur sont imposées et du manque de considération qui est accordée à leurs voix, à leur agentivité et à leur vécu expérientiel. À la lumière de ces constats, le projet PIJ recommande premièrement de valoriser la présence de relations humaines et significatives chez les jeunes. Cette recommandation concerne tous les espaces sociaux évoqués, ainsi que tous les acteur·rices les milieux de pratiques concerné·es. Plus précisément, cela implique de favoriser les relations égalitaires, l'empathie et l'absence de jugement, et ce, tout en créant des espaces sécuritaires dans lesquels les jeunes seront en mesure de tisser des liens de confiance. De plus, il en découle une nécessité d'adopter des approches centrées sur la personne afin d'humaniser les services publics et les ressources et de faire en sorte que ces derniers parviennent à rejoindre les réalités diverses et à s'adapter aux différents besoins rencontrés par les jeunes. Ainsi, l'idée est de s'affranchir des logiques de conformité et de normalisation pour mettre de l'avant des pratiques et des systèmes plus souples qui sont en mesure d'agir en amont du phénomène d'itinérance jeunesse.

Deuxièmement, le projet PIJ recommande d'encourager la collaboration intersectorielle en misant sur des communautés de pratique. Ces dernières peuvent être formées d'acteur·rices et d'intervenant·es issu·es des milieux institutionnels et communautaires, de décideur·euses politiques, de chercheur·res académiques et de jeunes concerné·es par les enjeux associés à l'itinérance jeunesse. Une telle action encouragerait le partage de savoirs expérientiels et professionnels, et ce, tout en adoptant une vision ascendante, qui parviendrait concrètement à répondre aux besoins du terrain.

Finalement, le projet PIJ recommande de favoriser l'empowerment des jeunes en commençant par changer la manière dont iels sont perçus. En effet, les jeunes doivent être considéré·es comme des citoyen·nes actif·ves qui souhaitent s'impliquer dans les décisions présentes et dans celles qui concernent leur avenir. Plus concrètement, cela signifie de leur permettre de se tailler une place, tant dans les projets de recherche qui tentent de comprendre leur réalité, que dans les décisions politiques ou locales qui ont une incidence sur leur parcours. De plus, il importe aussi d'encourager la prise de parole des jeunes et de les écouter pour susciter leur engagement et pour créer des leviers de mobilisation et des espaces sociaux qui sont à leur image. Pour atteindre cet objectif, il est crucial de mieux comprendre et de combler les lacunes structurelles, de renforcer le réseau public pour intervenir en amont sur l'itinérance jeunesse et de pérenniser les ressources communautaires pour favoriser un état social solidaire. Ainsi, il sera possible de raviver la citoyenneté, la confiance et les connexions des jeunes, tout en envisageant que leur perception du futur et que le sens qu'iels donnent à leur présent se voient teintés de joie et d'optimisme.

Aborder la réaffiliation sociale tout au long du continuum de prévention



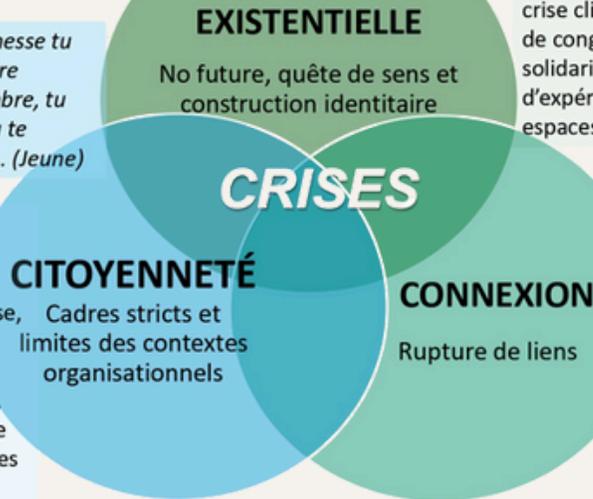
PENSER les crises comme un cumul de ruptures : les 3C

... il y a vraiment cet enjeu-là de... À quoi ça sert de continuer dans ce monde qui brûle puis qui explose de partout? (Intervenant-e)

Je trouve qu'en 2023, c'est très dur d'être un jeune adulte puisque tout devient cher, tout devient genre ambigu aussi sur le monde... (Jeune)

C'est parce qu'en centre jeunesse tu as pas de liberté. À la moindre niaiserie, tu es dans ta chambre, tu manges dans ta chambre, tu te couches plus tôt ou ci ou ça... (Jeune)

Déni des droits humains et sociaux, surresponsabilisation des individus, rigidité des systèmes, manque de souplesse, d'adaptation, pratiques contraignantes, pratiques punitives et surjudiciarisation, manque de liberté, manque de considération pour la parole des jeunes, etc.



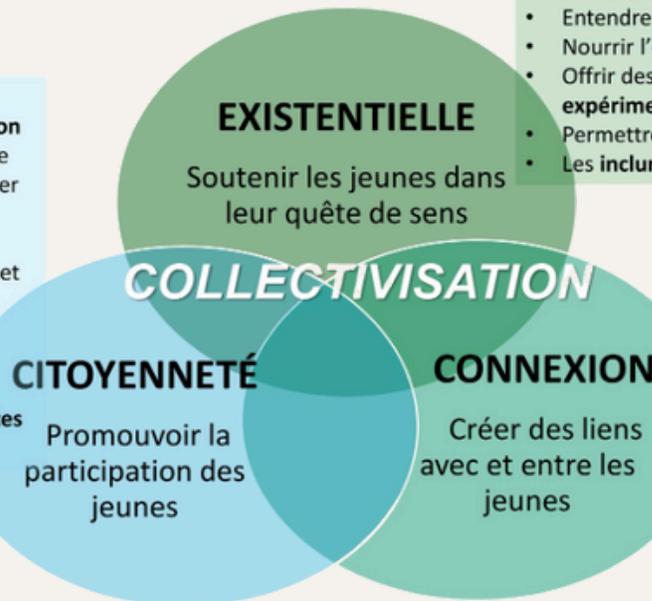
No Future, monde incertain, désarroi, crise climatique, coût de la vie, absence de congruence des valeurs, manque de solidarité, manque d'espaces d'expérimentation et d'apprentissage, espaces sociaux inadaptés etc.

L'itinérance, c'est pas un problème de lieux, c'est un problème de liens. (Intervenant-e)

Manque d'appartenance, de liens à soi et à autrui, isolement, liens brisés, abandons, manque de protection, traumatismes, fuites, exclusion, méfiance, roulement et discontinuité, instabilité des relations, etc.

PANSER les crises par la collectivisation des réponses : les 3C

- Assouplir les systèmes
- Contre la stigmatisation
- Faciliter la possibilité de faire des choix, d'exercer son agentivité
- Accorder une considération à la voix et aux savoirs des jeunes
- Considérer leurs préoccupations et aspirations légitimes
- S'intéresser à leurs pistes de solution



- S'intéresser aux jeunes, les écouter
- Entendre leurs inquiétudes et idées
- Nourrir l'espoir
- Offrir des lieux sécuritaires pour expérimenter et apprendre
- Permettre aux jeunes de se projeter
- Les inclure dans un projet de société

- Favoriser la présence de figures significatives
- Cultiver le respect et l'empathie
- Favoriser l'entraide
- Recentrer sur la relation d'être plutôt que sur la relation d'aide
- Mettre en place des conditions pour vivre des relations signifiantes
- Stabiliser les relations

L'équipe PIJ a été invitée à la Nuit des sans-abris, un évènement annuel lors duquel l'exposition immersive a pu être présentée. Plusieurs personnes ont visité le kiosque et celui-ci est également devenu un lieu d'échanges autour d'enjeux liés à la prévention de l'itinérance jeunesse.



L'ambiance festive qui bat son plein lors de la Nuit des sans-abris.



Références

Abramovich, A. (I). (2013). No Fixed Address: Young, Queer, and Restless. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccierj et A. Marsolais (dir.), Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice. (p.387-405) Canadian Homelessness Research Network Press.
<https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/YouthHomelessnessweb.pdf>

Ansart, P. (1999). Institution. Dans A. Akoun et P. Ansart (dir.), Dictionnaire de sociologie (p. 286-288). Paris: Le Robert et Le Seuil.

Akom, A. A., Cammarota, J., & Ginwright, S. (2008). Youthtopias: towards a new paradigm of critical youth studies. Youth Media Reporter: The Professional Journal of the Youth Media Field, 2(4), 1–30.

Baskin, C. (2013). Shaking off the colonial inheritance: Homeless indigenous youth resist, reclaim and reconnect. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow, & A. Marsolais (dir.), Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice (p. 405– 424). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Becker, H.S. (1985). Outsiders. Études de sociologie de la déviance. Éditions Métailié.

Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? Lien social et Politiques, (49), 173–182. <https://doi.org/10.7202/007912ar>

Bellot, C. (2005). La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal. Dans N. Brunelle et M.-M. Cousineau (dir.), Trajectoires de déviance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative (p.71-96). Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Bellot, C., Rivard, J. et Greissler, É. (2010). L'intervention par les pairs : un outil pour soutenir la sortie de rue. Criminologie, 43(1), 171–198. <https://doi.org/10.7202/044056ar>

Bellot C., Rivard J., Mercier C., Fortier J., Noël V. et Cimon M-N. (2006). Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : une contribution majeure à la prévention. Rapport de recherche au FQRSC, Collectif des Pairs, Montréal. <http://cactusmontreal.org/fr/pairaidants.html>.

6

5

Références

Bellot, C. & Sylvestre, M-È. (2016). La judiciarisation de l'itinérance à Val d'or. Observatoire des profilages.

https://www.researchgate.net/publication/311737420_La_judiciarisation_de_l'itinérance_a_Val_d'Or

Bellot, C. & Sylvestre, M.-È. (2017). La judiciarisation de l'itinérance à Montréal : les dérives sécuritaires de la gestion pénale de la pauvreté. *Revue générale de droit*, 47, 11–44.

<https://doi.org/10.7202/1040516ar>

Binet, J., Lambert, S., et Molgat, M. (2024). Les relations sociales des jeunes face aux discours d'activation des politiques de la jeunesse : Analyse croisée des parcours atypiques de jeunes adultes vulnérables sur trois terrains de recherche au Québec. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 30, 41-74. <https://journals.openedition.org/sejed/12448>

Bourbonnais, M. & Parazelli, M. (2018). L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité. *Reflets*, 24(2), 38–73. <https://doi.org/10.7202/1053863ar>

6
6

Bourdieu, P. (dir.). (1993). *La misère du monde*. Paris: Éditions du Seuil.

Buccieri, K. (2013). Back to the Future for Canada's National Anti-Drug Strategy: Homeless Youth and the Need for Harm Reduction. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice* (p. 199-216). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press

Cammarota, J., & Fine, M. (2008). *Revolutionizing education: Youth participatory action research in motion*. Abingdon: Routledge.

Canadian Observatory on Homelessness. (2016). Définition canadienne de l'itinérance chez les jeunes. Homeless Hub:

https://homelesshub.ca/sites/default/files/Definition_of_Youth_Homelessness_FR.pdf

Références

Carle, P. (2014). Le travail de rue : Pratique « prometteuse » en matière de lutte à l'itinérance. Pratique « nécessaire » auprès des jeunes ! Une recherche sur le travail de rue dans les Laurentides et à Laval. Saint-Sauveur, Québec : L'Écluse des Laurentides.

Carle, P. (2021). Portrait de l'itinérance sur le territoire des Laurentides et des besoins en matière d'intervention. Concertation régionale en itinérance des Laurentides (CRI). https://www.centraidelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/06/CRI_document-002.pdf

Cefai, D. (2015). Mondes sociaux. Enquête sur un héritage de l'écologie humaine à Chicago. SociologieS. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4921>

Chambaud, L., Mayer, R. & Richard, G. (1986). La recherche-action en santé communautaire, en travail social et en éducation : Une nouvelle pratique ou un alibi pour professionnel? Service social, 35(1-2), 158-187. <https://doi.org/10.7202/706300ar>

Chesnay, C., Bellot, C. & Sylvestre, M.-È. (2014). Judiciarisation des personnes itinérantes à Québec : Une géographie des pratiques policières répressives au service de la revitalisation. EchoGéo, 28, <https://doi.org/10.4000/echogeo.13826>

Coalition Jeunes+. (2025). Prévention de l'itinérance jeunesse et respect des droits des jeunes. Forum de la Coalition Jeunes+ 30 avril et 1^{er} mai 2024. https://www.jeunesplus.ca/_files/ugd/52551a_eec0c4562c3140fbbe024b7d01ffe862.pdf

Collins, P. H. & Bilge, S. (2016). Intersectionality. Cambridge: Polity Press.

Colombo, A. (2005). S'en sortir quand on vit dans la rue. Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance. Québec : Presses de l'Université de Québec.

Côté, P.-B. (2021). « C'est compliqué l'amour dans la rue » : l'impossible nécessité des relations amoureuses chez les jeunes en situation d'itinérance. Nouvelles pratiques sociales, 32(1), 291–309. <https://doi.org/10.7202/1080882ar>

6

7

Références

Côté, P.-B. & Blais, M. (2021). "The least loved, that's what I was": A qualitative analysis of the pathways to homelessness by LGBTQ+ youth. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 33(2), 137-156. <https://doi.org/10.1080/10538720.2020.1850388>

Côté, P.-B., Flynn, C., Dubé, K., Fernet, M., Maheu, J., Gosselin-Pelerin, A., Couturier, P., Cribb, M., Petrucci, G. & Cousineau, M.-M. (2022). "It Made Me so Vulnerable": Victim-blaming and Disbelief of Child Sexual Abuse as Triggers of Social Exclusion Leading Women to Homelessness. *Journal of Child Sexual Abuse*, 31(2), 177-195. <https://doi.org/10.1080/10538712.2022.2037804>

Côté, P.-B., MacDonald, S.-A. & Renard-Robert, G. (2020). Entre pouvoir d'agir et impuissance : Regards croisés sur une équipe spécialisée en itinérance. *Reflète : revue d'intervention sociale et communautaire*, 26(1), 35-58. <https://doi.org/10.7202/1076139ar>

Coupienne, M. & Perrault, É. (2020). De la rue à la prison et de la prison à la rue : une analyse du caractère cruel et inusité de l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes des personnes en situation d'itinérance. *Revue générale de droit*, 50(1), 285–318. <https://doi.org/10.7202/1070095ar>

6
8

Cousineau, M.-M. et Flynn, C. (2021). Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée. Fonds de recherche. Société et culture. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/cousineau-et-flynn_rapport_violence-femmes-itinerance.pdf

Décary-Secours, B. (2017). Jeunes et itinérance : dévoiler une réalité peu visible. Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal. Ville de Montréal/ Conseil jeunesse de Montréal. Récupéré de : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_jeunesse_fr/media/documents/cjm_itinerance_montage_imp_page.pdf

Décary-Secours, B. (2019). « Gangs de rue » et brouillage médiatique : les jeux d'ombre d'un nouveau racisme. *Revue du CREMIS*, 11(2), 11–14. Récupéré de <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/gangs-de-rue-et-brouillage-mediatique-les-jeux-dombre-dun-nouveau-racisme/>

Références

Décary-Secours, B. (2021). Contrôler plus et comprendre moins : expertise sur les gangs de rue. À bâbord !, (87), 42–43.

Delay-Ronsin, M. (2021). Les refuges quand on est trans. Dans. C. Grimard, P-B. Côté & S-A. MacDonald (dir.), L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue. (p.37-38). CREMIS. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf

de Tocqueville, A. (2010). De la démocratie en Amérique. Paris : Garnier Flammarion.

Deschênes, J. M., Roy, L., Girard, N. & Abdel-Baki, A. (2021). Comment aider les jeunes atteints de psychose à éviter l'itinérance ? Santé mentale au Québec, 46(2), 189–216. <https://doi.org/10.7202/1088183ar>

Doucet, M. (2020a). All My Relations: Examining nonhuman relationships as sources of social capital for Indigenous and non-Indigenous youth 'aging out' of care in Canada. International Journal of Child and Adolescent Resilience / Revue internationale de la résilience des enfants et des adolescents, 7(1), 139–153. <https://doi.org/10.7202/1072594ar>

6
9

Doucet, M. (2020b). Relationships matter: examining the pathways to long-term supportive relationships for youth 'aging out' of care. [Thèse de doctorat, Université McGill]. eScholarship. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/kh04dv04h>

Dubet, F. 2002. Le déclin de l'institution. Paris : Éditions du Seuil.

Duvoux, N. (2009). L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion. Paris, Presses Universitaires de France.

El-Hage, H. & Lee, E.O.J. (2016). LGBTQ racisés : frontières identitaires et barrières structurelles. Alterstice, 6(2), 13–27. <https://doi.org/10.7202/1040629ar>

Elias, N. et J. L. Scotson. (1997). Logiques de l'exclusion. Paris, Fayard.

Références

Elias, N. et J. L. Scotson. (1997). Logiques de l'exclusion. Paris, Fayard.

Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Delaye, A., Trocmé, N., Hélie, S., & Fallon, B. (2022). Reunification trajectories in Quebec: Acknowledging chronic family challenges to support stability. *Child abuse & neglect*, 130(Pt 3), <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105437>

Fitzpatrick, S., Mackie, P., & Wood, J. (2021). Advancing a Five-Stage Typology of Homelessness Prevention. *International Journal on Homelessness*, 1(1), 79-97.

Flynn, C., Couturier, P., Turcotte, S., Dubé, K., Levesque, C., Côté, P.-B., & Lapierre, S. (2022). How Social Responses to Child Sexual Abuse and Intimate Partner Violence Affect Homelessness Among Women in Two Rural Regions with Resource-Based Economies in Eastern Quebec. *Violence Against Women*, 29(3-4), 602-625. <https://doi.org/10.1177/10778012221083329>

Flynn, C., Damant, D., Lapierre, S., Lessard, G., Gagnon, C., Couturier, V. & Couturier, P. (2018). When structural violences create a context that facilitates sexual assault and intimate partner violence against street-involved young women. *Women's Studies International Forum*, 68, 94-103. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2018.01.004>

Fontaine, A. (2021). Le travail de rue auprès des jeunes trans en situation ou à risque d'itinérance. Dans A. Pullen-Sanfaçon et D. Médico (dir.), *Jeunes trans et non-binaires : De l'accompagnement à l'affirmation* (1^{ère} ed, p.194-211). Les Éditions Remue-Ménage.

Fontaine, A. et Sigouin, J. (2024). Agir. Dans S.-A. MacDonald (dir.), *L'itinérance au Québec, réalités, ruptures et citoyenneté* (p.189-223), Presses de l'Université du Québec.

Fontaine, A. & Wagner, G. (2017). La négociation du sens et des usages des pratiques en travail de rue auprès des jeunes : rapport de recherche. Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) pour l'Université Laval. https://www.jefar.ulaval.ca/sites/jefar.ulaval.ca/files/uploads/rapports%20recherche/rapport_Fontaine_2017.pdf

Références

Forchuk, C., Richardson, J., Laverty, K., Bryant, M., Rudnick, A., Csiernik, R., Edwards, B., Fisman, S., Mitchell, B., Connoy, M., Dolson, M. S. et Kelly, C. (2013). Service Preferences of Homeless Youth with Mental Illness: Housing First, Treatment First, or Both Together. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice* (p. 95-110). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press

Fricker, Y. (2005). Institution et institutionnalisation. Dans M. Borlandi, R. Boudon, M. Cherkaoui et B. Valade (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique* (p. 360-363). Paris : Éditions Quadrige et Presses universitaires de France

Gaetz, S. & Dej, E. (2017). *A new direction: A framework for homelessness prevention*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Gaetz, S., Dej, E., Richter, T., & Redman, M. (2016). *The State of Homelessness in Canada 2016: The Homeless Hub*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press

7
1

Gaetz, S., O'Grady, B., Buccieri, K., Karabanow, J. & Marsolais, A. (2013). *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Gaetz, S., Schwan, K., Redman, M., French, D., & Dej, E. (2018). *The Roadmap for the Prevention of Youth Homelessness*. A. Buchnea (Ed.). Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Garrau, M. (2021). Agentivité ou autonomie ? Pour une théorie critique de la vulnérabilité. *Genre, sexualité & société*, 25, <https://doi.org/10.4000/gss.6794>

Gélineau, L., Brisseau, N., Seck, A. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de la recherche qualitative, RAIQ. <https://www.rgfcn.org/wp-content/uploads/2023/02/Spirale-de-Itinerance.pdf>

Références

Gélineau, L., Dufour, É. & Bélisle, M. (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives, Hors séries*(13), 35-54.

Gouvernement du Québec. (2016). *Politique québécoise de la jeunesse 2030. Ensemble pour les générations présentes et futures.* Québec, Secrétariat à la Jeunesse.

Gouvernement du Québec. (2021a). *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026. S'allier devant l'itinérance.* Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gouvernement du Québec. (2021b). *Plan d'action jeunesse 2021-2024. Je suis le Québec. Le Québec c'est nous.* Québec, Secrétariat à la jeunesse.

Goyette, M. (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte: Le cas de jeunes ayant connu un placement.* [thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus UL. <https://hdl.handle.net/20.500.11794/18526>

7

2

Goyette, M., Bellot, C., Blanchet, A. & Silva-Ramirez, R. (2019). *Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte. Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés (EDJeP).* Rapport de recherche, CRSH, 21 p.

Goyette, M., Blanchet, A. et Bellot, C. (2019). *Étude sur le devenir des jeunes placés: Le rôle de l'instabilité des trajectoires sur les transitions à la vie adulte* http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabi

Goyette, M., A. Blanchet, C. Bellot, J. Boisvert-Viens et Fontaine A. (2022). *Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec.* Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. https://edjep.ca/wp-content/uploads/rapport_itinerancev3.pdf

Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T., & Delaye, A. (2021). The role of placement instability on employment and educational outcomes among adolescents leaving care. *Children and Youth Services Review*, 131, 106264. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106264>

Références

Goyette, M., Jetté, C. et Saulnier, M. (2013). Les pratiques des maisons de jeunes au Québec: Engagement des jeunes et défis de l'organisation communautaire jeunesse. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2013/09/030564898.pdf>

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, D. & Grenier, S. (2016). Youth empowerment and engagement: An analysis of support practices in the youth protection system in Québec. *Revista Española de Pedagogía*, 74(263), 31-49.

Goyette, M., Picard, J., Lesage-Mann, É., Esposito, T., Abdel-Baki, A., Trépanier, E., Blanchet, A., Girard, S., Bisson, T. et Silva Ramirez, R., avec la participation de Gauthier Davies, C. (2024). Une consommation de services sociaux et de santé accrue par les jeunes adultes issus-es de la protection de la jeunesse. École nationale d'administration publique.

Goyette, M. & Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30–44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>

Goyette, M., Turcotte, D., Mann-Feder, V., Grenier, S. et Turcotte, M.-È. (2012). Soutenir le passage à la vie adulte des jeunes issus des centres de jeunesse. Une expérimentation de deux modalités d'intervention de groupe. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/04/030295644.pdf>

Greissler, E. (2009). La construction identitaire à partir d'expériences de rue à Montréal : Une tension entre marginalité et conformité. *Sociétés et jeunes en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°6, Article n°6. <https://journals.openedition.org/sejed/5322>

Greissler, É. (2010). Les jeunes de la rue sont-ils militants ? Une réflexion. *Criminologie*, 43(1), 115–135. <https://doi.org/10.7202/044053ar>

Greissler, É. (2014). Des solutions aux difficultés d'accès à l'aide sociale, des revendications et des luttes : Le cas du Raje citoyenne. *Les Politiques Sociales*, 34(2), 81-95. <https://doi.org/10.3917/lps.143.0081>

Références

Greissler, E. et le ROILL (2015). L'itinérance à Laval : mieux comprendre le phénomène pour élaborer un projet commun de stabilisation résidentielle avec accompagnement (SRA). Rapport de recherche, SPLI, 60 p.

Greissler, É., Morissette, I. & René, J.-F. (2017). Les pratiques d'action collective des Auberges du cœur : entre conceptions de l'autonomie et réalités de l'intervention : le point de vue des intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 121–138.
<https://doi.org/10.7202/1043396ar>

Grimard, C. (2006, 28 avril). Les barrières et contraintes à l'accès dans le discours des personnes en situation d'itinérance. Dans l'Association des Cycles Supérieurs en Sociologie de l'Université de Montréal & l'Association des Sociologues et Anthropologues de Langue Française (resps.), *Les terrains de la sociologie : Pratiques empiriques et enjeux de recherche*. [colloque]. Actes du colloque de l'ACSSUM 2006, Montréal, QC, Canada

Grimard, C. (2011). Les pratiques aradoxales d'une institution et ses formes de violence. Le cas des services d'hébergement pour hommes itinérants (SDF) à Montréal. Dans D. Laforgue et C. Rostaing (dir.), *Violences et institutions*. (p.61-80). CNRS Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.21471>

Grimard, C. (2014). Des pratiques d'intervention contradictoires : les refuges pour hommes itinérants à Montréal. Dans M. Boucher et M. Belqasmi (dir.), *L'état social dans tous ses états : Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale*. Éditions l'Harmattan.

Grimard, C. & Delay-Ronsin, M. (2021). Vivre la ville : Architecture et itinérance. Dans C. Grimard, P-B. Côté & S-A. MacDonald (dir.), *L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue*. (p.39-42). CREMIS. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf

Grimard, C. et Greissler, E. (2024). Exister. Dans S-A. MacDonald (dir.), *L'itinérance au Québec, Réalités, rupture et citoyenneté* (p.13-30). Presses de l'Université du Québec.

Références

Guay, C. & Ellington, L. (2021). Le territoire comme levier d'intervention sociale auprès des jeunes Innus à Uashat mak Mani-utenam. *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 355–374. <https://doi.org/10.7202/1080885ar>

Guay, E. et Drago, A. G. (2023). Liens sociaux, initiatives collectives et processus conflictuels : le cas des mobilisations contre la gentrification à Parc-Extension, Montréal. *Recherches sociographiques*, 64(1), 119–141. <https://doi.org/10.7202/1100576ar>

Hurtubise, R., Roy, L., Trudel, L., Rose, M.-C. et Pearson, A. (2021). Guide des bonnes pratiques en itinérance. CREMIS. <https://cremis.ca/publications/dossiers/le-guide-des-bonnes-pratiques-en-itinerance/>

Jimenez, E. (2023). Surreprésentation de jeunes sous la LSJPA : leur processus migratoire et d'intégration. *Criminologie*, 56(1), 305–333. <https://doi.org/10.7202/1099015a>

Karabanow, J. et Ted Naylor (2013). Transitioning off the Street (p. 39-52). Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: A Reader*. (p.39-52). Canadian Homelessness Research Network. Homeless Hub Publication, Toronto.

Karsz, S. (2004), *L'exclusion : faux concept, vrai problème?*. Dans S. Karsz (dir.), *L'Exclusion, définir pour en finir* (p.99-168), Paris, Éditions Dunod.

Khoury, E. (2020). Narrative Matters: Mental health recovery - considerations when working with youth. *Child and Adolescent Mental Health*, 25(4), 273-276. <https://doi.org/10.1111/camh.12419>

Laforgue et C. Rostaing. (dir.). *Violences et institutions. Réguler, innover ou résister?* CNRS Éditions.

Leblanc, C. (2021). Réflexion sur les personnes qui vivent dans la rue sans avoir recours aux refuges; une réalité souvent négligée dans la mise en place d'actions et de politiques sociales en itinérance. Dans. C. Grimard, P-B. Côté & S-A. MacDonald (dir.), *L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue*. (p.33-36). CREMIS. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf

Références

Leblanc, C., MacDonald, S., Raffestin, I., Roberge, E. et Bacro, L. (2022). Case Study: Montréal, Sherbrooke, and Gatineau: A Human Rights Analysis of Encampments in Canada. The Office of the Federal Housing Advocate.

<https://publications.gc.ca/site/fra/9.917766/publication.html>

Lee, E. O. J., & Brotman, S. (2011). Identity, Refugeeeness, Belonging: Experiences of Sexual Minority Refugees in Canada. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, 48(3), 241-274. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2011.01265.x>

Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace*. Barcelone : Anthropos Éditions.

Lenoir, R. (1974). *Les exclus*. Paris, Éditions du Seuil.

Leroux, L., Goyette, M., Blanchet, A. et Bouchard St-Amant, P.-A. (2020). Étendre la protection de la jeunesse après 18 ans : une analyse coût-bénéfice. Québec : CRÉVAJ, École nationale d'administration publique. https://edjep.ca/wp-content/uploads/2020/11/rapport_cb_fr.pdf

Liljedahl, S., Rae, J., Aubry, T. et Klodawsky, F. (2013). Resilient Outcome: Academic Engagement by Youth with Histories of Homelessness. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice* (p. 269-286). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2024). Instantané de données sur l'itinérance : Itinérance chez les jeunes au Canada. <https://logement-infrastructure.canada.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/youth-homelessness-2024-itinerance-jeunes-fra.html>

MacDonald, S.-A. & Cote, P.-B. (2021). Navigating and Negotiating Health and Social Services in the Context of Homelessness: Resistance and Resilience. *International Journal on Homelessness*, 2(1), <https://doi.org/10.5206/ijoh.2022.1.13647>

MacDonald, S.-A., Côté, P.-B., Coulombe, S., Flynn, C., Greissler, É., Nichols, N., Rivard, J. & Roy, L. (2020). Repenser l'itinérance chez les jeunes au Québec: vers un paradigme intersectoriel et intersectionnel de la prévention. *Canadian Review of Social Policy*, 80, 72–86. <https://www.jstor.org/stable/48670537>

Références

MacDonald, S.-A., Côté, P.-B., Houde, S., Fontaine, A. et Greissler, E. (2022). Saisir l'itinérance. *Revue du CREMIS* 13(2), 35-41. <https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2023/01/RevueCREMISvol13no2art6.pdf>

MacDonald, S-A. & Roebuck, B. (2018). *Staying Alive While Living the Life. Adversity, Strength, and Resilience in the lives of Homeless Youth*. Halifax: Fernwood Press.

Malenfant, J. (2021). *Education and Youth Homelessness: Radically Reimagining Educational Responses and Youth-Led Action to Prevent Homelessness in Québec*. [thèse de doctorat, McGill]. eScholarship. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/x059cd134>

Malenfant, J. & Nichols, N. (2025). Schools as Sites of Homelessness Prevention: Learning from Youth Experiences in a Canadian Context. *Engaged Scholar Journal*, 11(1), 36–52. <https://doi.org/10.15402/esj.v11i1.70872>

Malenfant, J., Schwan, K., French, D., Gaetz, S. et Redman, M. (2020). *Preventing Youth Homelessness in the Canadian Education System: Young People Speak Out*. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press.

7
7

Margier, A., Morin, R. & Bellot, C. (2021). Politiques de régulation de l'itinérance dans les espaces publics. Analyse comparative de villes québécoises et canadiennes. Dans M. Parazelli. (dir.), *Itinérance et cohabitation. Regards, enjeux et stratégies d'action*. Presses de l'Université du Québec

McCay, E. & Aiello, A. (2013) The Need for Early Mental Health Intervention to Strengthen Resilience in Street-involved Youth. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow and A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice*. (p. 229-242). Canadian Homelessness Research Network Press.

Morin, A. (1985). Critères de « scientificité » de la recherche-action. *Revue des sciences de l'éducation*, 11(1), 31-49. <https://doi.org/10.7202/900478ar>

Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>

Références

Motta-Ochoa, R., Incio-Serra, N., Poliquin, H., MacDonald, S.-A., Huynh, C., Côté, P.-B., Fallu, J.-S., & Flores-Aranda, J. (2022). "A place to be safe, feel at home and get better": Including the experiential knowledge of potential users in the design of the first wet service in Montreal, Canada. *Harm Reduction Journal*, 19(1), 34. <https://doi.org/10.1186/s12954-022-00616-6>

Ouellet-Plamondon, C., Abdel-Baki, A. & Jutras-Aswad, D. (2021). Premier épisode psychotique et trouble de l'usage de substance concomitants : revue narrative des meilleures pratiques et pistes d'approches adaptées pour l'évaluation et le suivi. *Santé mentale au Québec*, 46(2), 277–306. <https://doi.org/10.7202/1088186ar>

Nichols, N. (2014). *Youth Work: An institutional ethnography of youth homelessness*. Toronto, ON: The University of Toronto Press.

Nichols, N., & Malenfant, J. (2022). Health System Access for Precariously Housed Youth: A Participatory Youth Research Project. *Society and Mental Health*, 12(2), 137–154. <https://doi.org/10.1177/21568693221082206>

7
8

Nichols, N., Schwan, K., Gaetz, S., Redman, M., French, D., Kidd, S. & O'Grady, B. (2017). *Child Welfare and Youth Homelessness in Canada: A Proposal for Action*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

O'Grady, B., Gaetz, S. et Buccieri, K. (2013). Policing Street Youth in Toronto. Dans S. Gaetz, B. O'Grady, K. Buccieri, J. Karabanow et A. Marsolais (dir.), *Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice* (p. 335-352). Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.). Armand Colin.

Parazelli, M. (2002). *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Presses de l'Université du Québec.

Références

Parsell, C. & Clarke, A. (2019). Agency in advanced liberal services: Grounding sociological knowledge in homeless people's accounts. *The British Journal of Sociology*, 70(1), 356-376. <https://doi.org/10.1111/1468-4446.12346>

Provencher, M.-A., Côté, P.-B., Blais, M. & Manseau, H. (2013). La prostitution en situation de rue : une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal. *Service social*, 59(2), 93-107. <https://doi.org/10.7202/1019112ar>

Pullen Sansfaçon, A. (2015). Parentalité et jeunes transgenres : un survol des enjeux vécus et des interventions à privilégier pour le développement de pratiques transaffirmatives. *Santé mentale au Québec*, 40(3), 93-107. <https://doi.org/10.7202/1034913ar>

Pullen Sansfaçon, A. & Bellot, C. (2016). L'éthique de la reconnaissance comme posture d'intervention pour travailler avec les jeunes trans. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 38-53. <https://doi.org/10.7202/1041178ar>

Pullen Sansfaçon, A., Gelly, M. A. & Ens Manning, K. (2021). Affirmation and Safety: An Intersectional Analysis of Trans and Nonbinary Youths in Quebec. *Social Work Research*, 45(3), 207-219. <https://doi.org/10.1093/swr/svab009>

Pullen Sansfaçon, A., Gelly, M., Faddoul, M. & Lee, E. (2020). Soutien et non soutien parental des jeunes trans : vers une compréhension nuancée des formes de soutien et des attentes des jeunes trans. *Enfances, Familles, Générations*, (36). <https://doi.org/10.7202/1078016ar>

Pullen Sansfaçon, A., Hébert, W., Lee, E. O. J., Faddoul, M., Tourki, D. & Bellot, C. (2018). Digging beneath the surface: Results from stage one of a qualitative analysis of factors influencing the well-being of trans youth in Quebec. *International Journal of Transgenderism*, 19(2), 184-202. <https://doi.org/10.1080/15532739.2018.1446066>

Pullen Sansfaçon, A., Robichaud, M.-J. & Dumais-Michaud, A.-A. (2015). The Experience of Parents Who Support Their Children's Gender Variance. *Journal of LGBT Youth*, 12(1), 39-63. <https://doi.org/10.1080/19361653.2014.935555>

Références

Quirouette, M., Beaulieu, K. & Spallanzani-Sarrasin, N. (2022). Gestion punitive de l'itinérance durant la pandémie : défis et stratégies des intervenant·e·s de première ligne à Montréal. *Criminologie*, 55(2), 93–120. <https://doi.org/10.7202/1093866ar>

RAIIQ et Fontaine, A. (2019). Itinérance jeunesse : Définition du comité jeunesse du RAIQ.
URL

Rhéaume, J. (1982). La recherche-action : Un nouveau mode de savoir? *Sociologie et sociétés*, 14(1), 43-51. <https://doi.org/10.7202/006775ar>

Roy, L. & Coulombe, S. (2021). Les pratiques intersectorielles auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, 32(2), 280–299. <https://doi.org/10.7202/1085525ar>

Roy, L., Rousseau, J., Fortier, P. & Mottard, J. P. (2013). Housing and home-leaving experiences of young adults with psychotic disorders: a comparative qualitative study. *Community mental health journal*, 49(5), 515–527. <https://doi.org/10.1007/s10597-012-9531-0>

8
0

Roy, S. 2008. De l'exclusion à la vulnérabilité. Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (p. 13-34). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Rivard, J., Tourillon-Gingras, S. & Équipe du GIAP. (2018). Rejoindre les plus inaccessibles. L'intervention par les pairEs dans le cadre du GIAP : une recherche action. GIAP.

Sallée, N. (2018). Accompagner, surveiller, (ne pas) dénoncer. Les pratiques de gestion des manquements dans le suivi hors les murs de jeunes délinquants à Montréal. *Champ pénal/Penal field*, 15, 1-28. <https://doi.org/10.4000/champpenal.9869>

Sallée, N. & Décary-Secours, B. (2020). De la panique morale à la production expertale : Les usages de la catégorie racialisée de gang de rue dans les mutations des politiques de traitement pénal de la jeunesse à Montréal. *Politix*, 130(2), 165-190. <https://doi.org/10.3917/pox.130.0165>

Références

Sallée, N., Mestiri, A.-M. et Bourdages, J. (2020). Suivre à la trace. Responsabilisation et traçabilité dans le suivi hors les murs de jeunes délinquants à Montréal. *Tsantsa. Revue suisse d'ethnologie*, 25, 74-89.

Sallée, N. & Tschanz A. (2018). « C'est un peu la prison, mais c'est pas comme la vraie. La carceralité d'un centre de réadaptation pour jeunes délinquants à Montréal », *Métropolitiques*, dossier spécial Architecture carcérale et sens de la peine, en ligne, <https://www.metropolitiques.eu/C-est-un-peu-la-prison-mais-c-est-pas-comme-la-vraie.html>

Schwan, K., Gaetz, S., French, D., Redman, M., Thistle, J., & Dej, E. (2018). *What Would it Take? Youth Across Canada Speak Out on Youth Homelessness Prevention*. Toronto, ON : Canadian Observatory on Homelessness Press

Sigouin, J. (2021). Points de bascule en itinérance et système de prise en charge des demandes dans le RSSS. Dans. C. Grimard, P-B. Côté & S-A. MacDonald (dir.), *L'itinérance en bref : mieux comprendre le passage à la rue* (p.24-27).CREMIS. https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2021/05/Ebook_itinerance_en_bref-1.pdf

8
1

Soulet, M.-H. (1998), *L'exclusion : usages et mésusages d'un concept*, *Revue suisse de sociologie*, 24(3), 431-458.

Thistle, J. (2017.) *Indigenous Definition of Homelessness in Canada*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.

Tourki, D., Lee, E. O. J., Baril, A., Hébert, W. & Sansfaçon, A. P. (2018). Au-delà des apparences : Analyse intersectionnelle de vécus de jeunes trans migrants et racisés au Québec. *Revue Jeunes et Société*, 3(1), Article 1.

Turcotte, M.-E. & Bellot, C. (2009). Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale de jeunes adultes en difficulté. *Sociétés et Jeunesses en Difficulté*, 8.

Zufferey, C. (2017). *Homelessness and Social Work: An Intersectional Approach*. London: Routledge.

Annexe 1 : Tableau de la recension des écrits

Tableau 1. Synthèse de la recension des écrits sur les enjeux d'exclusion et d'inclusion sociale selon les espaces sociaux

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Protection de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> · Fin abrupte des services sans soutien à l'autonomisation et à la transition [2] · Cadre strict et oppressif génère de la méfiance à l'égard des services, surtout chez les jeunes minorisé-es [3] · Fugue pour échapper aux pratiques contrôlantes [4] · Instabilité des placements entrave la capacité de former des liens sociaux et augmente les chances de vivre de l'instabilité résidentielle [5] · Traumas intergénérationnels et placement dans des familles non-autochtones [6] 	<ul style="list-style-type: none"> · Expérience positive en Centre jeunesse peut constituer un point tournant constructif [7] · Jeunes qui ont été placés en famille d'accueil sont moins susceptibles d'avoir vécu une expérience d'itinérance [8] · Développement de lien positif avec une figure parentale ou avec un mentor [9] · Partage de vécu entre jeunes qui ont vécu des expériences difficiles ou des placements au sein de la protection de la jeunesse [10] 	<ul style="list-style-type: none"> · Assurer une transition au moment où les jeunes quittent les centres jeunesse et continuer d'offrir des services après l'atteinte de la majorité [11] · Offrir du soutien aux familles [12] · Permettre aux jeunes d'évoluer dans un environnement qui sécuritaire, mais qui n'est pas trop restrictif [13]

[2] Goyette et al., 2019; Goyette et Turcotte, 2004; Nichols et al., 2017

[3] Doucet, 2020a; Pullen Sansfaçon et al., 2021; Turcotte et Bellot, 2009

[4] Cousineau et Flynn, 2021

[5] Doucet, 2020b; Goyette et al., 2019

[6] Doucet, 2020b

[7] Turcotte et Bellot, 2009

[8] Goyette et al., 2019

[9] Doucet, 2020b

[10] Doucet, 2020b

[11] MacDonald et al., 2022; Nichols et al., 2017

[12] Esposito et al., 2022

[13] Leroux et al., 2020

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
École	<ul style="list-style-type: none"> · Inadaptation du milieu scolaire aux difficultés psychosociales[14] · Intimidation et victimisation, surtout chez les jeunes minorisés peut conduire à un désengagement scolaire [15] · Reproduction d'inégalités sociales au sein du système scolaire [16] · Tendance à discipliner plutôt qu'aider les comportements qui découlent de difficultés psychosociales[17] Professionnel·les ne comprennent pas les difficultés vécues par les jeunes[18]	<ul style="list-style-type: none"> · La stabilité résidentielle, comme prédicteur de succès scolaire[19] · Implantation d'initiatives alternatives d'enseignement (arts, sports, humour etc.)[20] · Programmes d'aide alimentaire [21] Présence d'adultes significatifs, qui sont là pour écouter les jeunes et pour les aider à naviguer les difficultés qu'ils rencontrent[22]	<ul style="list-style-type: none"> · Adapter les contenus enseignés aux besoins et aux intérêts des jeunes [23] · Varier les techniques d'enseignements et les modes d'évaluation proposés[24] Parler d'itinérance dans le milieu scolaire et offrir des ressources (ne pas ignorer l'existence du phénomène)[25]

[14] Malenfant, 2021; Malenfant et al., 2020

[15] Côté et Blais, 2021; Gaetz et al., 2013

[16] Malenfant et al., 2020

[17] Malenfant, 2021; Malenfant et Nichols, 2025

[18] Malenfant et a., 2020; Malenfant et Nichols, 2025

[19] Liljedahl et al., 2013; Malenfant, 2021

[20] Malenfant, 2021

[21] Jeunes cochercheur·es; Malenfant, 2021

[22] Liljedahl et al., 2013; Malenfant, 2021

[23] Malenfant, 2021; Malenfant et al., 2020

[24] Liljedahl et al., 2013

[25] Malenfant, 2021; Malenfant et al., 2020; Malenfant et Nichols, 2025

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Famille	<ul style="list-style-type: none"> · Rupture familiale qui peut se trouver à l'origine de la situation de rue[26] · Situations de conflits, d'abus et de négligence[27] · Conséquences reliées au dévoilement d'un abus au sein de la famille : trajectoire d'exclusion, utilisation de substances[28] · Victimisation et manque de soutien des jeunes de communautés 2SLGBTQIA+[29] · Jeunes ayant des enjeux de santé mentale se font parfois encourager à quitter le foyer familial (<i>coerced home leaving</i>) [30] 	<ul style="list-style-type: none"> · Pour les jeunes ayant vécu des expériences de placement, avoir la possibilité de rester dans la famille d'accueil[31] · Soutien parental fort (émotionnel, financier, identitaire) est associé à un plus haut niveau de bien-être et à une diminution du stress[32] · Pour certains jeunes trans, la famille peut protéger des violences institutionnelles et peut devenir un lieu qui encourage l'affirmation de l'identité[33] 	<ul style="list-style-type: none"> · Cercles d'entraide et de soutien pour les familles qui vivent des difficultés [34] · Affirmative parenting pour les jeunes trans[35]

[26] Côté et al., 2022

[27] Décary-Secours, 2017; Karabanow et Naylor, 2013

[28] Côté et al., 2022

[29] Côté et Blais, 2021; Pullen Sansfaçon et al., 2018; Pullen Sansfaçon et al., 2020

[30] Roy et al., 2013

[31] Goyette et al., 2022; Roy et al., 2013

[32] PullenSansfaçon et al., 2020

[33] Pullen Sansfaçon et al., 2018

[34] Deschênes et al., 2021

[35] Pullen Sansfaçon et al., 2015

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Relations sociales	<ul style="list-style-type: none"> · Violence conjugale [36] · Pour les femmes, la multiplication des expériences violentes peut venir banaliser la violence en général[37] · La précarité du réseau social augmente les chances que la situation d'itinérance se chronicise[38] · Les enjeux de santé mentale lorsque conjugués à une situation d'itinérance peuvent nuire au réseau social [39] · Relations amoureuses peuvent être complexifiées par une situation d'itinérance[40] 	<ul style="list-style-type: none"> · Réseau social peut représenter un facteur de protection pour les jeunes qui ont vécu des expériences de placement[41] · Entretien des rapports d'interdépendances avec les membres de son réseau[42] · Le réseau social peut aider à la survie quotidienne dans la rue[43] 	<ul style="list-style-type: none"> · Créer des espaces d'échanges pour les jeunes (ex. Maisons des jeunes) [44] · Au-delà du réseau social, encourager l'engagement communautaire et les réseaux de solidarité auxquels les jeunes peuvent s'affilier[45]

[36] Flynn et al., 2022

[37] Flynn et al., 2018

[38] Greissler et ROILL, 2015

[39] Roy et al., 2013

[40] Côté, P.-B, 2021

[41] Doucet, 2020b; Goyette, 2006

[42] Goyette, 2006

[43] Malenfant, 2021

[44] Goyette et al., 2013

[45] Doucet, 2020b; Malenfant, 2021

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Criminalité, police et détention	<ul style="list-style-type: none"> · Pratiques de judiciarisation de l'itinérance qui visent surtout les jeunes[46] · Pratiques de contrôle qui excluent la compréhension des réalités sociales[47] · Profilage des « gangs de rue »[48] · Surveillance accrue des jeunes qui sortent des établissements de détention[49] · Pratiques qui oscillent entre des visées de réhabilitation et des visées d'incarcération[50] · Clivage entre les « jeunes souffrants », auxquels on accorde de l'empathie et les « jeunes délinquants », qui sont responsables de leur sort[51] · Perte des prestations d'aide sociale suite à une incarcération[52] 	<ul style="list-style-type: none"> · Potentiel des équipes mixtes composées d'intervenant-es et des autorités policières[53] 	<ul style="list-style-type: none"> · Faire en sorte que les policiers ne soient pas toujours les premiers répondants en contexte de crise psychosociale[54] · Freiner la surjudiciarisation des comportements associés à l'adolescence et à l'expérimentation[55] · Assurer une transition à la sortie d'établissements de détention[56]

[46] Décary-Secours, 2017; Goyette et al., 2022

[47] Décary-Secours, 2021

[48] Sallée et Décary-Secours, 2020

[49] Sallée, 2018

[50] Sallée et Tschanz, 2018

[51] Sallée, 2018

[52] Jeunes cochercheur-es

[53] Bellot et Sylvestre, 2016

[54] Bellot et Sylvestre, 2016

[55] O'Grady et al., 2013

[56] MacDonad et al., 2020

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Processus et trajectoire migratoire	<ul style="list-style-type: none"> · Accès difficile à la résidence permanente[57] · Bureaucratie lourde qui accompagne les demandes de statut[58] Délais plus longs pour que les personnes venant du Sud soient couvertes par la RAMQ[59] · Pour les jeunes 2SLGBTQIA+, il est impossible de changer son nom ou sa mention de sexe sans détenir la citoyenneté canadienne[60] · Sentiment d'isolement à l'arrivée au Canada[61] Discrimination à l'emploi, au logement, dans l'accès aux soins de santé[62] 	<ul style="list-style-type: none"> · Ententes avec d'autres pays qui donnent un accès direct à la RAMQ et qui peuvent faciliter la transition médicale chez les jeunes trans[63] · Avoir la possibilité de retourner dans son pays d'origine[64] 	<ul style="list-style-type: none"> · Créer des réseaux de soutien formels et informels spécialisés pour les jeunes 2SLGBTQIA+ [65] · Diffuser une vision réaliste de la vie au Canada (lever le voile sur l'accès aux services et sur les enjeux de discrimination) [66]

[57] Tourki et al., 2018

[58] Tourki et al., 2018

[59] Tourki et al., 2018

[60] Tourki et al., 2018

[61] El-Hage et Lee, 2016

[62] El-Hage et Lee, 2016; Lee et Brotman, 2016

[63] Tourki et al., 2018

[64] Tourki et al., 2018

[65] Lee et Brotman, 2011

[66] El-Hage et Lee, 2016

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Hébergement, refuge et logement	<ul style="list-style-type: none"> · Manque de logement accessibles, adéquats et abordables[67] · Précarité financière qui exacerbe la possibilité de se faire expulser de son logement[68] · Discrimination et précarité financière auxquelles font face les femmes rendent plus difficile l'accès et le maintien en logement[69] · Multiplication des règles dans les ressources d'hébergement (exigences de sobriété, refus des animaux de compagnie, séparation des couples, système binaire de refuges)[70] · Programmes de sortie de rue sont peu ou pas efficaces et sous-financés et leurs objectifs ne tiennent pas toujours compte de la complexité des situations [71] 	<ul style="list-style-type: none"> · Transitions entre la rue et le logement qui misent sur l'autonomie et sur l'accompagnement social[72] 	<ul style="list-style-type: none"> · Créer des logements accessibles, adéquats et abordables[73] · Adapter les règles des ressources d'hébergement à la réalité des jeunes en situation d'itinérance[74] · Dans le cadre d'interventions, valoriser les choix et les préférences des jeunes (ex. choix de l'approche, objectifs etc.)[75]

[67] Margier et al., 2021

[68] Greissler et le ROILL, 2015

[69] Flynn et al., 2018

[70] Delay-Ronsin, 2021; Grimard, 2014

[71] Grimard, 2014

[72] Greissler et al., 2017; Grimard, 2011

[73] Margier et al., 2021

[74] Grimard, 2014

[75] Forchuck et al., 2013

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Revenu, aide sociale et travail	<ul style="list-style-type: none"> · Précarité des revenus[76] · Complexité des demandes d'aide financière[77] · Décalage entre les exigences du marché du travail et la réalité des jeunes[78] · Désengagement scolaire a des conséquences négatives sur l'intégration au marché du travail[79] · Il est difficile d'appliquer pour un emploi sans avoir d'adresse fixe[80] · Économie non-traditionnelle (vente de drogues, vol, travail du sexe) est parfois plus lucrative[81] 	<ul style="list-style-type: none"> · Insertion socioprofessionnelle flexible[82] (ex. travail communautaire) Scolarité[83] 	<ul style="list-style-type: none"> · Offrir des opportunités professionnelles flexibles et adaptées aux modes de vie des jeunes[84] · Offrir une aide financière dans les premières semaines d'emploi (jusqu'à l'obtention de la première paie)[85] · Adapter les offres d'emploi à la vision court-terme à laquelle sont contraints les jeunes en situation d'itinérance[86]
Espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> · Présence des jeunes considérée comme dérangeante, donc jeunes occupent moins l'espace public[87] · Pas d'espaces de vie pour les jeunes[88] · Marginalisation des modes de socialisation des jeunes de la rue[89] · Mobilier urbain hostile[90] 	<ul style="list-style-type: none"> · Pratiques, telles que le travail de rue, qui vont à la rencontre des jeunes[91] 	<ul style="list-style-type: none"> · Reconnaître la pertinence du travail de rue[92] · Accepter la présence des jeunes dans l'espace public (contrer la surjudiciarisation)[93]

8
9

[76] Greissler et le ROILL, 2015

[77] Greissler, 2014; Flynn et al., 2018

[78] Décary-Secours, 2017

[79] Malenfant, 2021

[80] Malenfant, 2021

[81] Jeunes cochercheur-es

[82] Décary-Secours, 2017; Malenfant, 2021

[83] Malenfant, 2021

[84] Malenfant, 2021

[85] Jeunes cochercheur-es

[86] Gaetz et al., 2013

[87] Décary-Secours, 2017; Hurtubise et al., 2021

[88] Bellot et Sylvestre, 2017; Chesnay et al., 2014

[89] Décary-Secours, 2017

[90] Grimard et Delay-Ronsin, 2021

[91] Fontaine et Wagner, 2017

[92] Fontaine et Wagner, 2017

[93] Décary-Secours, 2017

Espaces sociaux	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Réseau de la santé et des services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> · Violences institutionnelles [94] · Méfiance envers le Réseau[95] · Instabilité résidentielle et psychosociale à la sortie d'une institution psychiatrique[96] · Structures difficiles à comprendre et demandes de services complexes[97] · Parcours en dents de scie, longues attentes[98] · NGP, qui entraîne des contraintes et des conditions de travail difficiles[99] 	<ul style="list-style-type: none"> · Interventions individualisées[101] · Interventions par les pairs (pair-aidance)[102] · Combiner les approches d'intervention en fonction des besoins et des désirs des jeunes[103] 	<ul style="list-style-type: none"> · Cesser de banaliser les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes et la souffrance dont iels peuvent faire l'expérience[104] · Pour les jeunes trans : pratiques trans affirmatives et théorie de la reconnaissance[105]
Rue	<ul style="list-style-type: none"> · Ne pas avoir la possibilité de retourner dans sa famille[106] · Ancrage dans la rue par le biais des ressources d'hébergement et par l'utilisation de drogues[107] 	<ul style="list-style-type: none"> · La rue comme choix et comme espace de construction identitaire[108] 	<ul style="list-style-type: none"> · Cesser de concevoir la rue comme une déviance et comme une situation à régler[109] · Comprendre que la rue peut s'inscrire dans un processus qui ne mène pas assurément à la déviance[110]

[94] Flynn et al., 2018; Malenfant, 2021

[95] Deschênes et al., 2021

[96] Greissler et ROILL, 2015

[97] Jeunes cochercher-es

[98] Greissler et ROILL, 2015

[99] Sigouin, 2021

[100] MacDonald et Côté, 2021; McCay et Aiello, 2013

[101] Rivard et al., 2018

[102] Bellot et al., 2006; Bellot et al., 2010

[103] Guay et Ellington, 2021; Khoury, 2020; McCay et Aiello, 2013

[104] Jeunes cochercher-es; Malenfant, 2021

[105] Pullen Sansfaçon et Bellot, 2016

[106] Bellot, 2003

[107] Roy et Grimard, 2008

[108] Fontaine, 2021

[109] Flynn et al., 2018

[110] Greissler, 2009

Annexe 2 : Tableau des résultats PIJ

Tableau 2. Synthèse des enjeux d'exclusion et d'inclusion sociale selon les thématiques formées suite à l'analyse des données qualitatives

Dimensions	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
Prévenir la crise de citoyenneté en favorisant le pouvoir d'agir des jeunes	<ul style="list-style-type: none">· Pratiques cadrantes et contrôlantes· Multitude de règles imposées aux jeunes· Règlements dans les ressources d'hébergement· Judicialisation· Bris de services· Programmes compliqués et difficilement accessibles· Lourdeurs administratives· Méconnaissances des services	Pratiques qui adoptent des un approche de réduction des méfaits	

Dimensions	Facteurs d'exclusion sociale	Facteurs d'inclusion sociale	Recommandations
<p>Prévenir la crise de connexion en consolidant des liens significatifs et des espaces de socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Intimidation en milieu scolaire · Rupture familiale · Violences familiales qui incitent les jeunes à fuguer Manque d'ouverture et d'empathie de la part des professionnel·les 	<ul style="list-style-type: none"> · Entretenir des amitiés et des relations positives pendant une situation d'itinérance · Partage de vécu avec des jeunes qui ont connu des expériences similaires Offrir des ressources dans les milieux que côtoient les jeunes (ex. travailleur·euses de rue dans les écoles et dans les CJ) 	<ul style="list-style-type: none"> · Pratiques d'intervention qui encouragent la création de liens significatifs et qui se penchent sur différentes sphères (famille, école, DPJ, contexte d'intervention etc.) · Miser sur la relation d'être et non sur la relation d'aide · Briser l'isolement des jeunes · Instaurer une collaboration entre les différentes institutions (école, RSSS, milieu communautaire etc.)
<p>Prévenir la crise existentielle en reconnaissant l'importance d'expérimenter et d'explorer chez les jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> · La vision No Future · Désillusion quant à l'avenir en raison des crises sociales, des guerres et de la crise climatique · Dénis de reconnaissance envers les jeunes Critères de performance et dynamiques scolaires/professionnelles axés sur la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> · Engagement · Entraide/solidarité citoyenne · Opportunités de faire du travail communautaire · Possibilité d'expérimenter Considérer les apprentissages que peuvent faire les jeunes en expérimentant et en faisant parfois des erreurs 	<ul style="list-style-type: none"> · Créer des programmes scolaires qui tiennent compte des désirs et des intérêts des jeunes Encourager le travail communautaire

Repenser la prévention de l'itinérance jeunesse :

- Transformer la vision de l'itinérance jeunesse
 - Enrayer les logiques de responsabilisation individuelle
 - Miser sur des pratiques de cohabitation sociale
 - Créer des espaces de vie pour les jeunes et à l'image des jeunes
 - Reconnaître l'influence des dynamiques structurelles
- Développer des pratiques globales, concertées et adaptables aux réalités singulières
 - Se pencher sur les enjeux systémiques (roulement de personnel, fonctionnement de la protection de la jeunesse, bris de services etc.)
 - Reconnaître l'importance du communautaire
 - Considérer les expertises terrain et écouter le savoir expérientiel des jeunes
 - Encourager une collaboration entre les acteur·rices des différents espaces sociaux (école, RSSS, protection de la jeunesse etc.)